



JUSTICE

Roger Christian Okemba condamné à cinq ans d'emprisonnement ferme

Ouvert le 6 juillet, le procès de l'ancien maire de Brazzaville, Christian Roger Okemba et ses présumés complices a connu son épilogue ce samedi par la condamnation à cinq années de

prison ferme et le paiement d'une amende de 200 millions de francs CFA pour le principal accusé. Son épouse, Anastasie Eléonore Okemba, directrice de l'hôpital de Makélékélé écope, quant à elle,

de trois ans de prison avec sursis, tandis que les autres co-accusés dont l'ancien directeur général du budget, Nicolas Okandzi, ont été acquittés par le tribunal de grande instance de Brazzaville. [Page 16](#)

COVID-19

Des hôpitaux chinois et congolais liés par un accord de jumelage



La ministre en charge de la Santé avec l'ambassadeur de Chine au Congo

Le processus de jumelage des hôpitaux congolais et chinois va commencer à partir du mois d'août. Dans un premier temps, le Congo a ciblé l'hôpital d'Amitié sino-congolaise de Mfilou à Brazzaville et la Chine, un centre hos-

pitalier de Beijing. « Ce partenariat se fera sous forme de téléconsultation, de téléformation ainsi que de la fourniture des équipements et matériels médicaux sans oublier l'organisation des visites entre les médecins évoluant

dans ces hôpitaux », a expliqué Ma Fulin, ambassadeur de Chine au Congo, après signature de l'accord avec la partie congolaise représentée par la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo. [Page 5](#)

CENTRAFRIQUE

L'Onu s'inquiète de la prolifération des groupes armés

Dans un rapport publié le 15 juillet, le groupe d'experts de l'Onu chargés de contrôler l'embargo sur les armes en Centrafrique a déploré la recrudescence des

combats au nord-est, en raison de la circulation des armes en provenance des pays frontaliers. Selon les experts, l'Union pour la Paix en Centrafrique et le 3R,

deux groupes rebelles ont étendu leurs zones de contrôle en violation de l'accord de paix conclu en 2019. [Page 7](#)

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Les « Bébés noirs » sollicitent leur insertion socio-professionnelle



Remise des machettes par les bébés noirs toyens. Aujourd'hui, ils ont demandé à me rencontrer pour dire qu'ils veulent faire la paix pour apprendre divers métiers », a indiqué l'administrateur-maire de Ouenzé précisant que cet acte est un pas vers l'avant dans la lutte contre la délinquance juvénile. [Page 5](#)

Au cours d'un échange avec l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Ganongo, le 17 juillet à Brazzaville, les représentants des groupes de délinquants « Bébés noirs » ont souhaité leur insertion socio-professionnelle. « Ils sévissent dans les quartiers, jusqu'à donner parfois la mort aux paisibles ci-

TRANSPORT FERROVIAIRE
Reprise des trains voyageurs entre Brazzaville-Pointe-Noire

[Page 4](#)

ÉDITORIAL

Coalition

[Page 2](#)

ÉDITORIAL

Coalition

Arrivé à Brazzaville, mercredi dernier, pour une visite de travail qui s'est achevée le lendemain, le président de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi, a eu avec son homologue de la République du Congo, Denis Sassou N'Guesso, un large échange de vues sur la relation entre Brazzaville et Kinshasa, la situation dans la sous-région d'Afrique centrale et sur le continent.

Mis à part ce tour d'horizon diplomatique consigné dans un communiqué officiel publié à cet effet, les deux chefs d'Etat ont-ils évoqué le climat intérieur en RDC où des tensions agitent la coalition CACH-FCC, au pouvoir depuis 2018 ? Nous n'en savons pas trop, mais à la presse qui lui demandait son opinion sur la survie du partenariat qui le lie à son prédécesseur, Joseph Kabila, l'hôte de Denis Sassou N'Guesso a résumé que le temps n'est pas aux déchirements.

Les deux alliés pourront-ils garder le cap jusqu'aux prochaines élections ? Le comportement des partis dominants de la coalition est de nature à multiplier les doutes sur un tel aboutissement. L'Union pour la démocratie et le progrès social pour CACH et le Parti du peuple pour la reconstruction et la démocratie pour le FCC extériorisent de plus en plus la malaise qui les ronge en usant de déclarations fortes. Cela a été le cas récemment avec la désignation du président de la Commission électorale nationale indépendante, jugé proche du FCC.

Les manifestations à Kinshasa et à l'intérieur du pays, il y a quelques jours, révèlent le niveau de suspicion atteint par les parties, et peut-être aussi la gêne pour un chef de l'exécutif obligé d'en référer à une majorité parlementaire qui n'est pas toujours fondée à porter ses projets politiques. Cette position est d'autant plus délicate qu'elle dessine le scénario d'une cohabitation heurtée entre l'hyper majorité du FCC qui n'a pas donné de président de la République et la partie minoritaire CACH dont relève ce dernier.

Si on l'a bien compris, Félix Tshisekedi ne souhaite pas une rupture de la coalition car à ses yeux la RDC n'en tirerait pas profit. Il n'empêche que même si la prochaine élection présidentielle n'aura lieu que dans trois ans, les déclarations entendues des dirigeants politiques indiquent que par petites touches, toutes les forces travaillent aux stratégies du lointain scrutin. A ce titre, les deux autorités morales du CACH et du FCC devraient observer attentivement l'activisme de leurs partisans. Qui peuvent les pousser à la rupture !

Les Dépêches de Brazzaville

DISPARITION

Pierre Ngolo signe le livre de condoléances en mémoire de Santiago Nsobeya Efuman Nchama

Le président du Sénat, Pierre Ngolo, a signé le 17 juillet à Brazzaville en présence de l'ambassadeur de la République de Guinée équatoriale au Congo, Samuel Ateba Owono Iyanga, le livre de condoléances suite à la disparition du vice-président de l'Assemblée nationale de ce pays, Santiago Nsobeya Efuman Nchama.

Après la signature du livre de condoléances, Pierre Ngolo a déclaré qu'il s'agit d'une grande perte pour la Guinée Equatoriale. « L'ambassade de la République de Guinée Equatoriale a organisé une cérémonie d'hommages à un frère, un ami, un grand parlementaire qui fut le chef de la délégation de la Guinée Equatoriale au parlement CEMAC », a-t-il dit.

Pierre Ngolo a rappelé que le vice-président de l'Assemblée nationale de la Guinée Equatoriale a trouvé la mort dans



Pierre Ngolo signant le livre de condoléances

les conditions dramatiques déplorées par les parlementaires congolais. Et d'ajouter que si les frontières n'étaient pas fermées du fait de la pandémie du Covid-19, le parlement congolais rendrait un hommage mérité à ce grand dirigeant d'Afrique.

« On aurait pu faire davantage si les circonstances étaient normales. C'est dommage ! », a-t-il regretté. A l'endroit des parlementaires Equato-Guinéens, le président du Sénat congolais leur a adressé un message de soutien dans cette difficile épreuve. « Nous leur disons tout notre soutien », a-t-il conclu.

Jean Jacques Koubemba

POOL

Le CRPB appelle à une reprise normale de la vie dans le département

Le collège des ressortissants du Pool résidant à Brazzaville, (CRPB) a appelé le 16 juillet à Kinkala, chef-lieu du département du Pool à la libre circulation des personnes et des biens au cours d'un échange avec le préfet, Georges Kilébé.

Abordé par la presse au sortir de cette rencontre, le coordonnateur du CRPB, Prosper Mbaloula a déclaré, « Avec le préfet, nous avons parlé de la remise à niveau du département du Pool. Cela s'entend par la libre circulation des personnes et des biens. Nous avons pensé qu'autant que nous disons merci au gouvernement qui a créé les conditions d'une paix dans ce département, autant nous pensons que cela n'a pas encore atteint le niveau souhaité. Que le Pool vive comme tous les autres départements de notre pays »

Ce dernier a salué la démobilisation et le désarmement des ex-combattants ninjas qui sont, du reste, a-t-il ajouté, de grands acquis pour le pays. Cependant, a-t-il indiqué, reste la question de leur réinsertion. « Cette étape n'est pas encore faite étant don-



Les quelques membres du collège devant le bâtiment de la préfecture

né que notre frère, le pasteur Ntoundi, continue à vivre avec une multitude d'hommes autour de lui. Il n'y a pas un citoyen dans ce pays à qui il est autorisé d'avoir un monde autour de lui, un monde qui parfois crée des contradictions avec les populations »

De son côté, le préfet, Georges Ki-

lébé, a apprécié la démarche proposée par le collège qu'il a d'ailleurs invité, à en croire Prosper Mbaloula, à créer les conditions d'un retour à la paix. A cet effet, il a renvoyé le collège à discuter avec des structures mises en place par le gouvernement dans l'objectif du suivi et de la sortie de la crise.

J.J.K.

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (chefe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :
Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Durlly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaine Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe ItagaliCoor-donnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordinatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaine Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général:Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service prépresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphany Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

MINISTÈRE DES ZONES ÉCONOMIQUES

Deux cents dossiers en examen à la commission administrative paritaire

Les travaux de la commission administrative paritaire du ministère des Zones économiques spéciales (ZES) se sont ouverts le 17 juillet à Brazzaville, en présence du ministre en charge du département, Gilbert Mokoki.

Cette session, la toute première depuis la création en 2009 de ce ministère, revêt un caractère historique, selon le ministre Gilbert Mokoki, pour l'ensemble du personnel du département. Elle devrait permettre, à l'issue des travaux, aux cadres et agents de pouvoir monter en grade.

« Mes dames et messieurs les membres de la commission, la tâche qui vous est confiée est à la fois importante et délicate. Elle exige de vous impartialité, objectivité et honnêteté », a déclaré le ministre des ZES.

Il a ajouté que conformément à la loi, « e méritent pas l'avancement les mauvais travailleurs, notamment les absentéistes et les agents dont les performances sont jugées moins satisfaisantes... ».

Au total, deux cents dossiers d'agents et cadres du ministère des ZES seront examinés au cours de cette session coordonnée par la directrice générale de la fonction publique, Joséphine Boman-douki-Olingou Pourou.

Christian Brice Elion

SECTEUR INFORMEL

Deux cents acteurs bénéficient d'un appui pour relancer leurs activités

Le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) et le ministère des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel ont signé le 17 juillet à Brazzaville, une lettre d'accord pour l'octroi de micro-subventions aux acteurs frappés par les mesures de lutte contre la pandémie du coronavirus (Covid-19).

Inscrit dans le cadre du principe central des Objectifs de développement durable 2030 « de ne laisser personne de côté », cet appui permettra à ces groupes de relancer leurs activités, faciliter leur accès aux marchés et à l'alimentation des ménages vulnérables dans les localités de Brazzaville et Pointe-Noire, retenues pour la première phase. Plusieurs domaines d'activités sont concernés, notamment la ferronnerie, la vulcanisation, la mécanique, la vannerie et la cordonnerie. Le tout, pour un financement de 54,5 millions de francs CFA.

Ces micro-subventions visent, en effet, à renforcer les capacités des petits acteurs du secteur informel plus particulièrement ceux évoluant dans les secteurs d'activités économiques déclarées non essentielles ayant été à l'arrêt pendant la période du confinement. L'identification des acteurs s'est faite en étroite



Les deux parties après la signature de l'accord/Adiac

collaboration avec le ministère de tutelle à partir des données disponibles et des critères de sélection préalablement fixés (critères objectif liés à l'activité, le profil de l'acteur, le type d'activités et l'impact subi).

En effet, les mesures préventives prises par le gouvernement pour limiter la propagation du virus

ont négativement impacté les activités des acteurs du secteur concerné et contribué à réduire leurs revenus en provoquant une chute brutale de leurs activités de substance.

« La Covid-19 a secoué le monde entier le Congo y compris. Elle a aussi obligé les différents Etats à prendre des mesures sévères afin de faire face à cette crise sanitaire ; ces mesures ont d'une manière ou d'une autre impacté le secteur informel. Cet appui n'est que symbolique car l'ampleur du problème est beaucoup plus importante », a déclaré le représentant du Pnud au Congo, Maleye

Diop.

De son côté, la ministre en charge des Petites et moyennes entreprises, Yvonne Adelaïde Mougani s'est réjouie de cet acte qui permettra à deux cents acteurs du secteur informel évoluant dans des métiers retenus de pouvoir bénéficier d'un appui financier.

« Vous partenaires techniques du Congo avez eu l'initiative de regarder quelle était la situation du secteur informel, évidemment sur la base de la cartographie que le département avait réalisée en 2019. Aujourd'hui, on peut se féliciter de la signature qui est un appui direct d'ailleurs au niveau de l'acquisition d'un certain nombre d'équipements qui vont leur permettre de renouer avec leurs activités », a-t-elle indiqué.

Elle a par ailleurs, souligné la mise place d'un mécanisme permettant aux acteurs de s'habituer aux crédits revolving qui se mettront en place et modifieront leurs comportements. Selon les données 2018 de l'Agence congolaise de la promotion du secteur privé, les PME représentent 97% du total des entreprises au Congo. Parmi celles-ci, 85% évoluent dans le secteur informel.

Gloria Imelda Lossele

« La Covid-19 a secoué le monde entier le Congo y compris. (...) Cet appui n'est que symbolique car l'ampleur du problème est beaucoup plus importante »

LE FAIT DU JOUR

A propos du Mali

Est-on dans le schéma d'un malheur qui ne vient jamais seul ? Et qui se répète depuis des années ? Les événements en cours au Mali ne manquent pas de rappeler ce qu'il s'est passé en 2012, lorsque le président Amadou Toumani Touré avait abandonné le pouvoir après qu'un jeune capitaine du nom d'Hamadou Sanogo s'était présenté en treillis pour l'y contraindre. Raison invoquée à l'époque, l'absence de perspectives pour la défense de la patrie devant l'avancée des djihadistes qui infligeaient de lourdes pertes aux forces de défense et de sécurité.

On connaît l'histoire. La junte s'était mise à dos la communauté internationale, en réalité elle souffrait d'un problème de légitimité et n'a pu mener une moindre offensive contre les rebelles et autres djihadistes très actifs dans le pays. A force de pression, elle a fait ses bagages après 20 jours d'une usurpation qui a laissé des traces. C'est en effet durant ces moments que les rebelles

du Mouvement national de libération de l'Azawad conquièrent le Nord du pays et proclament l'indépendance de cette partie de son territoire. La porte était ouverte à d'autres mouvements armés de diverses obédiences.

Le règne éphémère des hommes venus redresser la démocratie et restaurer la puissance publique a fabriqué ses ennemis qui finissent en victimes. Plusieurs soldats « loyaux » qui avaient tenté une action contre Sanogo, ont été arrêtés et passés par les armes. Avant d'être assigné à résidence et présenté devant les tribunaux trois ans plus tard pour répondre de sa responsabilité dans cette dernière affaire, le capitaine avait été élevé au grade de général en 2013 par le pouvoir de transition qui lui a succédé et redoutait sa capacité de nuisance. La paix dans le pays était peut-être aussi à ce prix.

L'élection présidentielle de la fin d'année 2013, qui voit la victoire d'Ibrahim Bou-bacar Kéita, a pu mettre un terme aux

désordres des institutions publiques. Mais seulement dans la partie du Mali non affectée par les rébellions. Car ces mouvements se sont multipliés et menacent la nation malienne d'implosion. Cette situation justifie l'intervention de la France, à travers l'opération Serval, lancée en janvier 2013, officiellement pour endiguer la progression des rebelles vers la capitale Bamako.

Depuis, la donne sous-régionale a changé, le Mali, mais aussi le Niger et le Burkina Faso vivent dans la tourmente des attaques djihadistes à répétition, l'opération Serval, devenue Barkhane s'est élargie au Tchad et à la Mauritanie. Il n'est pas certain que la montée en puissance des forces des cinq pays avec l'appui de la France et d'autres partenaires ait pu parvenir à des résultats espérés. Il n'est pas certain, et les experts le mentionnent que la solution dans cette partie de l'Afrique soit seulement militaire.

Le Mali est donc le terrain sur lequel se

vérifie cette réalité du couplage impératif de la solution militaire, indispensable à la survie des Etats, à la solution politique, gage d'un retour durable (?) à la paix civile. Pour profiter à tous, les deux axes doivent en inclure un troisième axe, le développement économique qui, toute considération gardée, semble le cœur du problème. Des crises qui remontent des rangs des manifestants maliens menés par un chef religieux tenace on entend variablement les mots faillite de l'autorité publique, corruption, violence, pauvreté, mais aussi unité et réconciliation.

Par-dessus toutes les revendications, y compris celle du départ du chef de l'Etat, le Mali gagnerait à retrouver son unité en posant au cours d'assises nationales inclusives le débat sur la forme que prendra sa gouvernance publique. Au risque de se répéter les mêmes subrogations qui durent soixante ans, chacun doit se faire violence, mettre un peu d'eau dans son vin.

Gankama N'Siah

TRANSPORT FERROVIAIRE

Reprise du trafic des trains voyageurs sur le CFCO

A l'arrêt depuis trois mois en raison de la pandémie du coronavirus (Covid-19), la circulation des trains des passagers du Chemin de fer Congo-Océan (CFCO) entre Brazzaville et Pointe-Noire est de nouveau rétablie. Le premier train « Roc 1 » partant de la ville océane est arrivé à Brazzaville le 18 juillet, à la grande satisfaction des voyageurs.

Considéré comme l'épine dorsale de l'économie congolaise, le Chemin de fer Congo-Océan est une entité importante reliant la façade maritime et la partie septentrionale du pays. Présente à l'arrivée du train, la ministre des Transports, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, s'est pleinement réjouie de cette reprise. « C'est un sentiment de satisfaction. Ma pensée va d'abord à toute cette population tout le long du corridor entre Brazzaville et Pointe-Noire qui a attendu ce moment en souffrance. Enfin, il est de nouveau possible de faire des navettes entre les deux villes », a-t-elle indiqué.

Pour la ministre, grâce à cette reprise de trafic, le CFCO verra ses ressources financières aller en nette amélioration. De façon générale, a-t-elle signifié, il est bon que le trafic entre les deux plus grandes villes du Pays soit rétabli afin qu'il y ait cette libre circulation des biens mais aussi des personnes. Le chef de train, Joachim Mbalou Mabika a, de son côté, rassuré la population de la bonne reprise de la circulation de la voie ferrée. « Le trafic a bel et bien repris et le coût est très abordable. Nous n'avons fait face à aucune difficulté durant tout le trajet en dehors du petit retard causé à la réception et au chargement des colis. Tous les voyageurs ont respecté les mesures barrières », a-t-il



La ministre à l'arrivée du premier train après la reprise/Adiac

déclaré.

Pour ce qui est des tarifs, Joachim Mbalou Mabika a précisé qu'avec moins de dix mille francs CFA, le voyageur peut assurer son voyage entre les deux villes. De Pointe-Noire à Nkayi le coût est 5715 francs CFA le ticket, et de Nkayi à Brazzaville 4175 francs.

« Le voyage a été un peu long mais tout s'est bien passé. Nous avons quitté Pointe-Noire le vendredi à 12h50 et nous sommes arrivés à Brazza samedi à 14h50. La sécurité était au rendez-vous. Pour ce qui

est des mesures barrières, tout a été bien respecté », a renchéri, Peguy Louémba, une voyageuse.

La ministre des Transports a par ailleurs signalé que le train « Gazelle » devrait très rapidement reprendre son trafic. « Ce train est en phase de réparation, de reconditionnement. Nous avons visité le kilomètre 4, les travaux qui sont en train d'être faits par les chemineaux. C'est un travail extraordinaire fait avec soin et abnégation », a-t-elle fait savoir.

Gloria Imelda Lossele

ALLOCATIONS COVID-19

Trois mille ménages pauvres de Kintélé seront payés

La ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire, Antoinette Dinga Dzondo, a lancé le 17 juillet, la certification des données, en vue du paiement prochain des bénéficiaires.

La communauté urbaine de Kintélé est la troisième entité à boucler les deux premières phases du processus d'identification des foyers en détresse, après le troisième arrondissement Poto-Poto et le cinquième Ouenzé.

Sur quinze mille ménages enquêtés, 2997 ont été déclarés en détresse sociale. Ils vont bénéficier d'une aide financière du gouvernement, prévue dans le cadre des allocations d'urgence Covid-19. Lors de la certification, le comité intersectoriel mis en place va mener une contre-expertise sur le terrain afin d'établir un fichier définitif des foyers éligibles. Une fois que cette opération est achevée, chaque foyer déclaré précaire et en détresse passera au guichet la semaine prochaine pour toucher une somme de cinquante mille francs CFA. Hormis les ménages en détresse, les enquêteurs ont aussi identifié 483 autres familles pauvres. Celles-ci doivent aussi bénéficier du soutien financier de l'Etat, mais en second lieu. Remettant les bottins au maire de Kintélé, Stella Mensah Sassou N'Guesso, présidente du comité inter-sectoriel, la ministre des Affaires sociales et de l'Action humanitaire a rassuré le paiement des bénéficiaires. « Trois quartiers, sur les neuf que comprend Kintélé, sont déjà prêts. Nous attendons impatiemment les résultats de la certification afin que nous les transmettons au plus vite à l'agence de paiement », a-t-elle renchéri.

Firmin Oyé

DÉVELOPPEMENT

Optimiser l'offre numérique en faveur de la formation des jeunes congolais

Dans son nouveau rapport sur les perspectives économiques en Afrique centrale, publié le 16 juillet, la Banque africaine de développement (BAD) a insisté sur le capital humain comme la base du développement. Les échanges autour de ces rapports ont permis de plancher sur les progrès accomplis par le Congo dans le domaine de la formation et de l'innovation.

La publication de l'édition 2020 du rapport de la BAD intervient dans un contexte de crise sanitaire liée au coronavirus qui a durement affecté les efforts des pays africains. « Capital humain, emploi et développement des compétences en Afrique centrale », c'est le thème de ce rapport qui se veut un outil d'aide à la prise de décisions pour les décideurs de la sous-région, mettant l'accent sur la formation, l'innovation et la croissance.

D'après le directeur général par intérim de la BAD pour l'Afrique centrale, Solomane Koné, les conclusions de ce rapport 2020 fournissent aux décideurs une revue de la situation économique, leur présentent l'état des lieux du capital humain et l'emploi, ainsi que les opportunités à explorer. « Il s'agit d'investir la formation technique et le recrutement des enseignants de qualité... », a-t-il signifié, lors des échanges en visioconférence.



Léon Juste Ibombo participant à la visioconférence/Adiac

Le ministre des Postes, des Télécommunication et de l'Economie numérique, Léon Juste Ibombo, et sa collègue en charge du Plan, Ingrid Olga Ghislaine Ebouka-Babackas, ont souligné le rôle crucial de

la technologie et l'innovation dans ce processus de développement tant recherché. « Cet ensemble technologie-innovation va jouer un rôle essentiel dans la réalisation de nombreux Objec-

tifs de développement durable (ODD) et dans la mise en œuvre des moyens d'y parvenir », a fait savoir Léon Juste Ibombo.

L'institution financière panafricaine appuie le Congo

dans la construction des infrastructures numériques, notamment les liaisons à fibre optique pour relier le pays, le Cameroun et la Centrafrique, y compris dans la construction d'un data center pour héberger les données du pays. Selon le ministre des Télécoms, le Congo pourra ainsi disposer des redondances en fibre optique à moindre coût de communications électroniques pour les usagers, ainsi que des outils nécessaires à sa souveraineté numérique.

À noter que la présentation du rapport Afrique de la BAD était suivie des rencontres nationales décentralisées. Les échanges ont été présidés par le directeur général par intérim de la BAD pour l'Afrique centrale. Pour ce qui est de la présentation du rapport, elle était assurée par Emmanuel Pinto Moreira, directeur des économies-pays, assisté de Hervé Lohoues, économiste en chef pour la région.

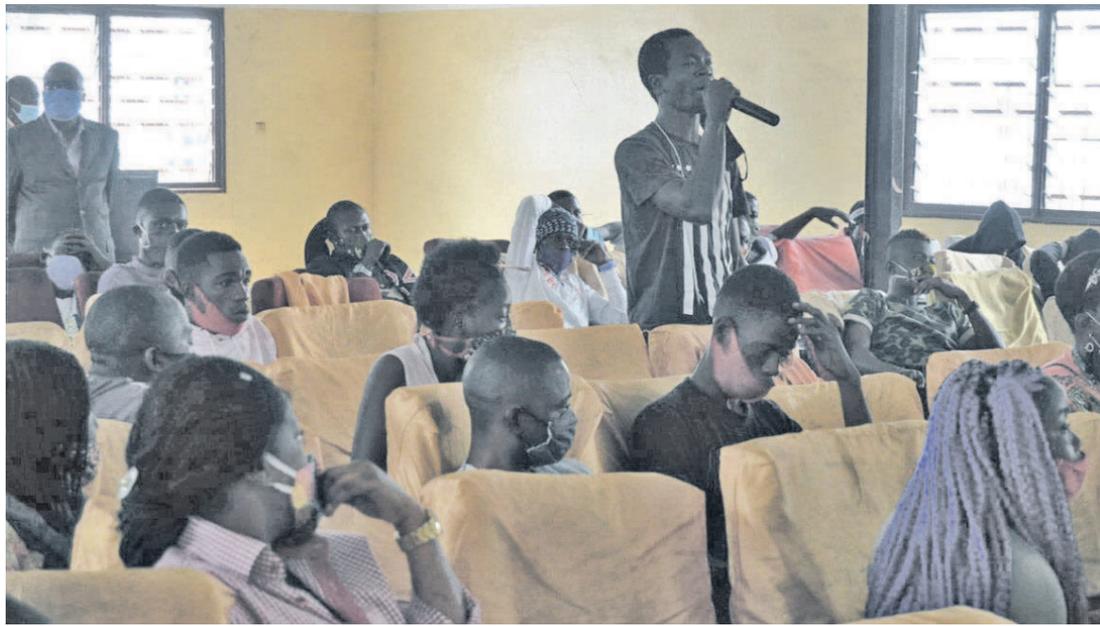
Fiacre Kombo

DÉLINQUANCE JUVÉNILE

Les « bébés noirs » font part de leurs doléances

Dans un échange avec l'administrateur-maire de Ouenzé, Marcel Ganongo, le 17 juillet à Brazzaville, les représentants des groupes de délinquants «bébés noirs»; « arabes » et « américains » ont souhaité leur insertion socio-professionnelle.

« Nous avons résolu d'abandonner le mal, d'apprendre un métier pour se prendre en charge », a déclaré l'un d'eux, s'adressant à l'administrateur-maire de Ouenzé. Visiblement converti, il a en outre exprimé une inquiétude. Selon lui, certains d'entre eux ont quitté les écuries de banditisme, mais continuent à faire l'objet des arrestations par la police. Après avoir échangé avec Marcel Ganongo, «les bébés noirs» « américains » et « arabes » ont déposé leurs armes blanches notamment les machettes. Sur le champ certains d'entre eux ont été inscrits pour une formation en conduite automobile. D'autres ont opté pour l'apprentissage des métiers dont la menuiserie, la tôlerie, la soudure. Pour l'administrateur-maire de



Un bébé noir faisant part des doléances

« Nous avons résolu d'abandonner le mal, d'apprendre un métier pour se prendre en charge »,

Ouenzé, voir ces jeunes filles et garçons se repentir est un pas vers l'avant dans la lutte contre la délinquance juvénile. « Ils sévissent dans les quartiers, jusqu'à donner parfois la mort aux paisibles citoyens. Aujourd'hui, eux-mêmes ont voulu me rencontrer pour dire qu'ils veulent faire la paix pour apprendre divers métiers », a indiqué Marcel Ganongo, précisant que la mairie avec ses partenaires au développement ont pris l'engagement de suivre ces jeunes en vue de faciliter leur insertion socioprofessionnelle.

Il a, par ailleurs, estimé que la prise en charge de ces jeunes doit être transversale. Les différents ministères en charge de la réinsertion des jeunes devraient appuyer cette initiative. **Rominique Makaya**

COVID-19

Les hôpitaux congolais bientôt jumelés à ceux de la Chine

Le processus de jumelage débutera à partir du mois d'août entre l'hôpital d'amitié sino-congolaise de Mfilou et celui de Beijing, en Chine, dans le contexte de lutte contre la Covid-19.



La ministre en charge de la Santé avec l'ambassadeur de Chine au Congo

L'annonce a été faite, le 17 juillet à Brazzaville, à l'issue de l'entrevue entre la ministre de la Santé, Jacqueline Lydia Mikolo, et l'ambassadeur de Chine au Congo, Ma Fulin. L'entretien a porté sur la mise en œuvre d'une série des mesures annoncées par le président chinois concernant la création d'une trentaine d'hôpitaux africains, dont ceux du Congo-Brazzaville, qui seront jumelés aux hôpitaux chinois, dans la lutte contre la pandémie liée au coronavirus (Covid-19), pour un premier temps. Pour le compte du Congo, la partie chinoise a désigné l'hôpital d'amitié sino-congolaise de Brazzaville. Cet hôpital sera ainsi jumelé à celui se trouvant près de Beijing. « Ce partena-

riat se fera sous forme de téléconsultation, de téléformation, ainsi que de la fourniture des équipements et matériels médicaux, sans oublier l'organisation des visites entre les médecins évoluant dans ces hôpitaux », a expliqué Ma Fulin. La première phase de cette coopération débutera dès le mois prochain, à travers le programme basé sur la prise en charge des malades de Covid-19.

A partir de 2021, la coopération pourrait être élargie dans d'autres domaines de santé publique, en prenant en charge des patients souffrant des maladies comme le paludisme et bien d'autres. Concernant l'ouverture des frontières entre les deux pays, le diplomate chinois

a indiqué que la question est en étude, puisque les experts et autres personnalités continuent d'effectuer les missions d'Etat entre les deux pays. « Nous n'avons pas des vols directs entre le Congo et la Chine. Je pense que la dynamique actuelle fait un bon chemin et nous sommes en train de bien étudier la question », a-t-il rassuré.

Notons qu'en date du 17 juillet, le Congo comptait 2 358 cas confirmés de Covid-19 pour 589 guéris et 48 décès. Pour stopper la chaîne de contamination, les experts des comités de riposte ont réactualisé le plan de riposte à la Covid-19. Celui-ci sera soumis aux autorités compétentes pour validation.

Rude Ngoma

L'Acap célèbre la clôture du mois de l'amitié

Le président de l'Association congolaise d'amitié entre les peuples (Acap), Vital Balla, a invité, le 16 juillet, lors de la cérémonie de clôture du 56e mois de l'amitié, couplée avec la célébration de la Journée nationale de l'amitié, les Congolais à mettre en pratique les mesures de lutte contre le coronavirus.



Vital Balla et Odilon Ibara-Leckassy lors de la cérémonie de clôture/Adiac

Célébré chaque année entre le 19 mai et le 19 juin, le mois de l'amitié 2020 dont le thème était « Lutte contre le coronavirus(Covid-19) en privilégiant les gestes barrières pour redorer l'échelle économique, l'équilibre social, culturel et politique des pays », a mobilisé plusieurs acteurs qui travaillent dans le domaine de la promotion de la paix. Il fait partie des activités annuelles de l'Acap, messenger de paix des Nations unies.

« Nous avons donné toute la hueur sur la pandémie de Covid-19, engendrant un paysage déchirant, en déclinant les économies mondiales, perturbant la logique sociale, culturelle voire politique de tous les pays du monde sans exception », a expliqué Vital Balla.

L'Acap pense que ce temps de coronavirus serait à prendre au sérieux surtout quand le monde entier se révèle problématique à lui-même en ce contexte de crise sanitaire. Cette structure qui œuvre en faveur du raffermissement des liens d'amitié et de solidarité entre le peuple congolais et les autres peuples du monde n'aménage aucun effort pour sensibiliser l'opinion aux dangers de cette pandémie.

Si cet événement a été maintenu et s'était déroulé en présence du conseiller du secrétaire général du Parti congolais du travail, Odilon Ibara-Leckassy, la plupart des activités programmées de l'Acap ont, en effet, été reportées à cause de la crise sanitaire que traverse le pays. « La vie étant, le virus de Covid-19 demeure pour susciter des inquiétudes, la peur d'être et de faire, aussi l'exigence du changement de comportement en obéissant les gestes barrières pour sauver les vies humaines en Afrique, en Europe, en Amérique, en Asie et en Océanie », a ajouté le président de cette organisation.

R.Ng.

COVID-19

L'ONU a besoin de 10,3 milliards de dollars pour combattre la maladie

Dans le cadre du plan global de réponse humanitaire au coronavirus, les Nations unies ont lancé, le 17 juillet, un appel de fonds de 10,3 milliards de dollars pour lutter contre la Covid-19.

La mise à jour de l'appel à plus de 10 milliards de dollars vise à renflouer soixante-trois pays et à couvrir le système mondial de transport et d'acheminement de l'aide nécessaire.

Le coordinateur de l'aide humanitaire des Nations unies, Mark Lowcock, a déclaré aux pays du G-20, le groupe des plus grandes économies mondiales, qu'il fallait agir maintenant pour éviter une « série de tragédies plus brutale et plus destructrice que l'impact du virus lui-même ». Pour lui, sans mesures d'atténuation, la crise de la Covid-19 pourrait tuer jusqu'à six mille enfants par jour de causes évitables. La réaffectation des ressources sanitaires pour traiter la pandémie pourrait encore

doubler les taux de mortalité dus à des maladies telles que le sida, la tuberculose et le paludisme. Le Bureau des Nations unies pour la coordination des affaires humanitaires (OCHA), pense que la pandémie et la récession mondiale devraient provoquer la première augmentation des taux de pauvreté depuis 1990. Il existe toujours un risque que 265 millions de personnes souffrent de la faim d'ici la fin de l'année.

L'appel de fonds sera utilisé pour combattre la pandémie dans les pays à faible revenu et les nations considérées comme fragiles. A ce jour, le monde compte plus de 13,3 millions de cas confirmés de Covid-19, et au moins cinq cents quatre-vingt mille décès.

La Syrie et le Yémen, deux cas emblématiques

Mark Lowcock a déclaré que chaque matin des rapports font état de nouveaux bombardements et d'attaques contre des dizaines de communautés syriennes. La semaine dernière, en Syrie, la région d'Idlib, qui est sous un feu croisé intense, a notifié son premier cas de pandémie, faisant craindre une épidémie dévastatrice dans des camps de personnes déplacées déjà surpeuplés.

La situation est grave dans un autre pays arabe. Avec l'effondrement du système de santé au Yémen en raison du conflit, le personnel hospitalier lutte pour contenir la maladie. Jusqu'à présent, au moins 25% des personnes ayant contracté

le virus au Yémen sont mortes. La moyenne est cinq fois plus élevée que les taux mondiaux de mortalité dus à la maladie.

Mark Lowcock, qui est le secrétaire général adjoint des Nations unies aux affaires humanitaires, estime que si l'on n'agit pas maintenant, le virus continuera à se propager dans le monde, détruisant des décennies de développement. Pour lui, le problème peut être résolu grâce à des fonds provenant des pays développés et à de nouvelles façons de penser de la part des parties prenantes et des institutions financières internationales, ainsi que des agences des Nations unies. Il a également cité le soutien du Croissant-Rouge et de l'Organisation de la Croix-Rouge et des organisations non gouvernementales du monde entier.

Selon M. Lowcock, les pays riches approuvent des mesures visant à protéger leurs propres économies de la crise

et devraient faire de même pour aider les nations dans le besoin.

Le rôle des ONG

Le Plan mondial d'intervention humanitaire à la Covid-19 est le principal moyen dont dispose la communauté internationale pour faire face aux conséquences humanitaires de la pandémie dans les pays à faible et moyen revenu. Les ONG et d'autres organisations jouent un rôle essentiel dans la conception et la mise en œuvre du plan et pourront obtenir des fonds.

Parmi les bénéficiaires figurent les personnes âgées, les personnes handicapées, les femmes, les enfants et les personnes déplacées. La pandémie a accru les niveaux de discrimination, d'inégalité et de violence fondée sur le sexe. Depuis le lancement du plan le 25 mars dernier, plus de 1,7 milliard de dollars ont été versés.

Yvette Reine Nzaba

CLIMAT

Des températures plus élevées jusqu'en 2024, selon l'OMM

Le réchauffement climatique pourrait atteindre les 1,2 degré celsius durant les cinq prochaines années, selon l'Organisation météorologique mondiale (OMM).

A en croire l'OMM, la température pourrait atteindre les 1,2 degré celsius dans les cinq prochaines années. Les phénomènes violents comme notamment les tempêtes pourraient augmenter en Europe alors que dans le Sahel les conditions climatiques seront plus humides. La température moyenne mondiale annuelle de la période 2020-2024 devrait être supérieure d'au moins 1°C à l'ère préindustrielle, avec des pics probables dépassant les +1,5°C. La dernière période quinquennale a été la plus chaude jamais enregistrée. Selon les nouvelles prévisions climatologiques de l'OMM. Une étude de haut niveau scientifique met en relief le défi à relever pour atteindre l'objectif fixé par l'Accord de Paris sur le changement climatique.

L'ONU appelle la communauté internationale à « contenir, au cours du siècle, l'élévation de la température moyenne de la planète nettement en dessous de 2 °C par rapport aux niveaux préindustriels et poursuivre l'action menée pour limiter l'élévation des températures à 1,5 °C ». « En raison des activités humaines, la planète a déjà gagné au moins +1°C depuis les années 1850-1900, multipliant les catastrophes cli-

matiques. La dernière période quinquennale a ainsi été la plus chaude jamais enregistrée. La température moyenne mondiale devrait continuer d'être supérieure d'au moins 1°C jusqu'en 2024 », souligne l'OMM. Ces prévisions ne prennent pas en considération les modifications des émissions de gaz à effet de serre et d'aérosols enregistrées pendant le confinement lié à la pandémie de Covid-19.

D'après le secrétaire général de l'OMM, Petteri Taalas, en raison de la très longue durée de vie du CO2 dans l'atmosphère, la baisse des émissions de CO2 cette année ne devrait toutefois pas conduire à une réduction des concentrations atmosphériques de CO2 qui sont à l'origine de l'augmentation de la température mondiale. Ajoutant : « L'OMM a souligné à plusieurs reprises que le ralentissement industriel et économique provoqué par la Covid-19 ne peut se substituer à une action durable et coordonnée en faveur du climat [...] La pandémie de Covid-19 a provoqué une grave crise sanitaire et économique au plan mondial, mais, si nous ne luttons pas contre le changement climatique, le bien-être humain, les écosystèmes et les économies pourraient être menacés pen-

dant des siècles ».

Il appelle les gouvernements à saisir cette occasion pour inclure des mesures de lutte contre le changement climatique dans leurs programmes de relance et à veiller à ce que « nous repartions sur de meilleures bases ».

Les conditions climatiques seront plus humides dans le Sahel

Les conditions climatiques seront plus humides que ces dernières années dans les latitudes élevées de la planète et dans le Sahel, et probablement plus sèches dans le nord et l'est de l'Amérique du Sud. Le nord de l'Atlantique Nord pourrait connaître des vents d'ouest plus forts, provoquant davantage de tempêtes en Europe de l'Ouest. « Ce bulletin est une nouvelle ressource scientifique passionnante », a déclaré Adam Scaife, responsable des prévisions à long terme au Centre Hadley du Met Office. « Avec l'intensification du changement climatique d'origine anthropique, il devient encore plus important pour les gouvernements et les décideurs de comprendre les risques climatiques actuels grâce à des données mises à jour chaque année », a-t-il alerté.

Noël Ndong

ETATS-UNIS

John Lewis, figure des droits civiques est décédé

Le compagnon de route de Martin Luther King, l'élu démocrate à la Chambre des représentants, est décédé le 17 juillet à l'âge de 80 ans des suites d'un cancer du pancréas.

« John Lewis était un titan du mouvement des droits civils dont la bonté, la foi et la bravoure ont transformé notre nation. Que sa mémoire soit une inspiration pour que, tous ensemble, nous agissions face à l'injustice, que nous « causions de bons ennuis, des ennuis nécessaires », a déclaré la présidente de la Chambre des représentants, Nancy Pelosi, dans un communiqué.

Le président Bill Clinton et l'ancienne secrétaire d'Etat Hillary Clinton ont salué un « géant » devenu « la conscience de la nation ». L'ancien président américain Barack Obama a partagé sur Twitter un communiqué rédigé suite à son décès : « Peu d'entre nous vivent assez longtemps pour voir leur propre héritage jouer un rôle de manière aussi importante et d'une façon remarquable. »

Farouche adversaire de Donald Trump, il avait refusé d'assister à la cérémonie d'investiture du président en janvier 2017, déclarant qu'il ne le « considérait pas comme un président légitime ». De nombreux internautes lui avaient alors apporté leur soutien sur les réseaux sociaux, partageant des photos du parlementaire matraqué par la police, le visage en sang ou arrêté lors d'une marche dans les années 1960 afin d'illustrer son engagement.

John Lewis était un compagnon de route du célèbre pasteur pacifiste Martin Luther King, assassiné en 1968. Ce fils de métayers était aux côtés du leader des droits civiques lors du rassemblement d'août 1963 à Washington, où ce dernier a prononcé son célèbre discours « I have a dream ».

Y.R.Nz.

VIE ASSOCIATIVE

Bantu culture, un cadre institutionnel pour la création et l'expression artistique

Composée des jeunes étudiants, des artistes et des journalistes culturels, cette association que préside Cherel Otsamigui intervient dans le volet socioculturel, éducatif et entraide.

Créée le 8 décembre 2019 dans le souci d'accompagner l'État congolais dans le domaine culturel, l'association Bantu culture est un cadre institutionnel qui a pour base la création et l'expression artistique, la lutte pour la récupération des jeunes en vue de leur intégration sociale. Elle vise à promouvoir les potentialités de la culture bantoue au niveau national et international ; faire un pont entre la culture ancestrale et la culture contemporaine ; aider les artistes à se faire connaître et à vivre à travers leur art ; participer au développement personnel des jeunes talents ; organiser des activités de réflexion et éducatives entre les couches juvéniles ; conserver et promouvoir le patrimoine matériel et immatériel des peuples bantous ; promou-



Les membres de Bantu culture (crédit photo/DR)

voir la formation socioculturelle ; lutter contre les antivaleurs à travers l'éducation orale (le conte) et promouvoir des sites d'expositions des œuvres patrimoniales bantoues.

Après neuf mois de parcours, Bantu culture a déjà réalisé plusieurs activités. Le 22 février 2020, elle a organisé une conférence débat dans le cadre de la journée mondiale des langues maternelles à l'espace culturel Sony-Labou-Tansi ; une visite culturelle le 12 mars dernier au musée national et une autre à l'école de peinture de Poto-Poto, le 3 juin dernier. Ces visites s'inscrivaient dans le cadre de l'une des missions de l'association qui est celle de faire la promotion des sites d'expositions des œuvres patrimoniales bantoues.

De plus, Bantu culture vient de lancer un nouveau programme sur le web à sa page Facebook, dénommé découvre ta culture sur le web. Ce programme qui a pour cible la génération 2.0 leur fournira des informations relatives à la richesse culturelle des peuples bantous. « Nous avons une grande vision qui est celle de rehausser la culture bantou au niveau national et international tant en organisant des activités culturelles telles que des spectacles de danses traditionnelles ; un festival, des conférences-débats sur les questions culturelles, des performances et bien des activités culturelles », a déclaré le président de cette association Cherel Otsamigui.

Bruno Okokana

RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Les Nations unies s'inquiètent de l'expansion des groupes armés

Dans un rapport publié le 15 juillet, le groupe d'experts des Nations unies (ONU), chargés de contrôler l'embargo sur les armes en Centrafrique, observe une recrudescence des combats au nord-est, alimentés par l'arrivée de combattants et d'armes en provenance de l'étranger venant grossir les rangs des groupes rebelles.

Les experts s'inquiètent de l'expansion de certains groupes armés, notamment l'Union pour la Paix en Centrafrique et le 3R (Retour, réclamation et réhabilitation), qui ont étendu leurs zones de contrôle, malgré la signature de l'accord de paix en 2019. Cette expansion leur permet d'accroître leurs revenus via l'exploitation de mines d'or et les taxes sur les activités de transhumance. Une activité qui leur permet également d'influencer les élections prévues dans quelques mois.

Pour preuve, des papiers d'identité tchadiens et soudanais ont été retrouvés sur les corps de combattants du Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique, après l'attaque de Birao, en février dernier. Ou bien, la présence de plusieurs centaines de miliciens soudanais Misseriya, aux côtés de ce même groupe armé, lors d'affrontements en mars. Les experts notent d'ailleurs une multiplication des accrochages entre milices étrangères sur le sol centrafricain.

Autre inquiétude, le trafic régional d'armes en provenance du Soudan, du Tchad, mais également de la République démocratique du Congo, avec la saisie, en avril dernier, de lance-grenades et des munitions en provenance de la localité de Gbadolite.

Y.R.Nz.

AFRIQUE CENTRALE

La BAD appelle à la relance de l'économie

Dans son rapport publié le 16 juillet, intitulé « Perspectives économiques en Afrique 2020 », la Banque africaine de développement (BAD) propose aux pays d'Afrique centrale, confrontés à des prévisions de croissance, en raison de la pandémie de Covid-19, de mettre en œuvre des programmes de développement de compétences et de capacités nouvelles adaptées aux réalités économiques actuelles et à venir.

« Les prévisions de croissance pour l'Afrique centrale sont assombries par la pandémie de Covid-19. L'absence de diversification des économies, la faiblesse du capital humain, le manque d'emplois décent et de compétences appropriées sont des défis majeurs pour l'Afrique centrale », relève la BAD.

Avant la pandémie, la Banque tablait sur une croissance de 3,5% du PIB réel de l'Afrique centrale en 2020. Depuis, le taux a été révisé à -2,5% dans la version la plus optimiste, soit une perte de 6,1 points de pourcentage, et à -4,3% dans le cas le plus pessimiste, soit une perte de 7,8 points.

Le directeur général Afrique centrale par intérim près la BAD, Solomane Koné, a expliqué que plusieurs facteurs expliquent ce renversement de situation. « Ces projections sont négativement impactées par des facteurs externes liés à la baisse de la croissance mondiale, à la demande extérieure, aux réductions des investissements, et au niveau interne par l'insécurité et l'instabilité politique, les problèmes de gouvernance économique, de déséquilibres macroéconomiques et le manque de diversification économique, etc. »

Pour le directeur du département des économies-pays à la Banque, Emmanuel Pinto Moreira, l'Afrique centrale a été touchée par la crise, à travers cinq canaux : la baisse des prix des matières premières ; la chute des recettes touristiques ; la baisse des transferts de migrants et des investissements directs et les difficultés dans le secteur financier.

« Mais lorsqu'il y a une crise, il y a aussi des opportunités

et la région peut profiter de cette situation pour renforcer son système de santé, maintenir la stabilité macroéconomique, renforcer l'intégration qui est une nécessité et investir dans le capital humain », a-t-il indiqué. En 2019, l'Afrique centrale a enregistré un taux de croissance de 2,8%, contre 3,2% pour la moyenne continentale. Les principaux indicateurs macroéconomiques de la région se sont améliorés : inflation de 2,6 % -la plus faible de toutes les régions-, solde budgétaire excédentaire de 0,5 % du PIB -seule région non déficitaire- et déficit de la balance courante à 1,9 % du PIB, soit la meilleure performance du continent.

De nombreux défis à relever

Selon le rapport de la Banque, l'absence de diversification des économies, la faiblesse du capital humain, le manque d'emplois décent et de compétences appropriées sont des défis majeurs pour l'Afrique centrale.

En outre, le rapport relève des dynamiques différentes sur la structure des emplois en fonction de l'activité économique principale des pays concernés. Les pays dits « agricoles » (Cameroun, République centrafricaine, RD Congo et Tchad) ont de faibles taux de chômage mais des taux très élevés de sous-emploi, de travail informel et de vulnérabilité.

Les pays « pétroliers » (Congo, Gabon et Guinée Equatoriale) ont des taux de chômage relativement élevés, mais avec des emplois informels et une précarité plus réduite. Le rapport note aussi une inadéquation de l'offre de formation aux besoins réels des économies, et un faible niveau de financement public du système d'éducation et de for-

mation.. Martine Mabiala, gouverneur suppléant de la Banque pour le Gabon, conseiller technique du ministre gabonais de l'Economie et des Finances, a exhorté la Banque à « réinvestir » davantage dans l'éducation et la santé, afin d'aider les Etats à développer leur capital humain.

Des mesures sanitaires et économiques adéquates

Le rapport appelle les Etats à prendre des mesures sanitaires et économiques appropriées pour contenir la pandémie, consolider la paix, la sécurité et la stabilité, et renforcer la gouvernance économique en poursuivant les efforts d'assainissement du cadre macroéconomique et du climat des affaires. Ces mesures visent aussi à promouvoir la diversification économique, investir dans les infrastructures et améliorer la mobilisation des ressources intérieures. Le rapport invite les pays d'Afrique centrale à juguler les effets du changement climatique et à développer le capital humain.

Le président de la Commission de la communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale, Daniel Ona Ondo a observé que les pays d'Afrique centrale font face à trois chocs : sanitaire, lié au coronavirus, sécuritaire lié à la piraterie dans le Bassin du Congo et économique lié à la baisse des revenus des matières premières. Il a plaidé pour la prise en compte de tous les pays dans les appuis et initiatives engagés par les partenaires techniques et financiers.

« C'est une situation exceptionnelle, la crise touche tous les pays et il n'est pas bon d'exclure les pays à revenus intermédiaires. Il faut prendre tous les pays en compte pour

leur permettre d'organiser la relance économique. »

Pour développer le capital humain, le rapport de la Banque recommande, à l'attention des autorités nationales, une réforme des systèmes éducatifs nationaux pour les adapter aux besoins réels des économies. Il appelle, d'une part, à renforcer les systèmes nationaux de santé et de protection sociale, afin de garder un capital humain toujours productif, et d'autre part, à promouvoir l'entrepreneuriat des jeunes et des femmes, afin de résorber le chômage et le sous-emploi.

Le rapport recommande également la promotion des financements innovants pour l'éducation et la formation des jeunes et des femmes, l'amélioration de l'accès au financement, à l'énergie, et le développement des infrastructures.

A l'endroit des partenaires au développement, le rapport suggère qu'au-delà du financement de la réponse à la pandémie, leurs efforts devraient porter sur la conception et le financement des aspects suivants : étude de l'identification des secteurs à fort potentiel de création d'emplois et connaissant un déficit en compétences ; appui à la mise en place et au renforcement des systèmes d'assurance-maladie universelle ; appui à la mise en place des politiques de renforcement du contenu local pétrolier, gazier et minier ; appui à la mise en place de fonds de promotion de l'entrepreneuriat dans l'agro-industrie et l'agroforesterie ; généralisation des projets intégrés d'infrastructures avec des composantes éducatives et sanitaires ; appui aux programmes de bourses d'excellence scolaires en zones d'éducation prioritaires.

Yvette Reine Nzaba

ANEC 2020

La deuxième édition a tenu ses promesses

La deuxième édition des Assises nationales de l'entrepreneuriat au Congo (Anec) a regroupé, du 16 au 17 juillet à Brazzaville, de hautes personnalités ainsi que des milliers de férus du secteur de l'entrepreneuriat congolais.

Tenu sur le thème « Osez entreprendre dans la dynamique de sortie de crise en vue de la relance et la diversification de l'économie et la création de l'emploi », ce grand rendez-vous d'échange a permis aux participants des différents panels ainsi que les internautes qui ont suivis tous les débats en direct sur la page Facebook de l'Anec et sa chaîne YouTube de cerner le monde de l'entrepreneuriat au Congo, ses opportunités et son avenir, surtout avec la crise sanitaire due à la pandémie de coronavirus. Son objectif consistait également à exposer les faiblesses, opportunités et menaces liées au



rôle central et moteur que doivent jouer le secteur privé et l'entrepreneuriat en général. « Sincèrement, j'ai beaucoup appris au cours de ces assises. Ces genres d'événements devraient se tenir même chaque deux mois. Prochainement, il

faut laisser tout le monde accéder dans la salle car, rester connecté toute une journée coûte cher », s'est réjoui un internaute qui a suivi tous les débats sur Facebook.

Cet événement majeur qui se présente comme une aubaine pour les Congolais frappés par la crise économique est une initiative du ministère des petites et moyennes entreprises, de l'artisanat et du secteur informel. Il était placé sous le patronage du premier ministre, Clément Mouamba. Ouvrant les travaux, Clément Mouamba a signifié que ces assises devraient contribuer à mettre en perspective les solutions viables, à la portée des entreprises congolaises afin de briser la dynamique de la réces-

sion actuelle.

« Face à l'augmentation du chômage et de la pauvreté, il faut réagir avec détermination. Osez entreprendre est une invitation adressée à l'ensemble de nos compatriotes y compris ceux de la diaspora ainsi qu'aux amis du Congo. Cette invitation est faite, en première ligne, en direction des jeunes et des femmes capables de constituer le fer de lance de la réussite de notre ambition de l'éco-

« d'Entreprendre dans les secteurs prioritaires (agrobusiness, transport/logistique, tourisme et T.I.C) », le second a porté sur le thème « Entreprendre au féminin ». Le troisième et quatrième panel ont développé les contours du secteur informel et les réformes en cours pour promouvoir l'entrepreneuriat.

Le deuxième jour était consacré à quelques échanges entre par-



nomie de demain que nous voulons bâtir », a rappelé Yvonne-Adélaïde Mougany, ministre des Petites et moyennes entreprises, de l'Artisanat et du Secteur informel.

Dans le but de faire jaillir la lumière, des débats ont été animés en panels. Le premier thème du 16 juillet a évoqué l'aspect

participants, aux discours des autorités et la lecture des recommandations susceptibles d'aider le gouvernement à booster l'entrepreneuriat et un secteur privé de plus en plus capables d'être « le fer de lance » de la réponse à la pandémie et ses conséquences ainsi que la croissance de l'activité économique nationale.



HARIOM TRAVELS
Agence de Voyage & Tourisme

Visitez
les pays de vos Rêves avec nous

Billet + Hôtel + Loisirs
nous faisons de votre séjour une expérience inoubliable.

Pointe-Noire (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 555 55 79 - 04 485 09 09 ✉ salespnr@hariomtravels.net
Brazzaville (Rép. du Congo) ☎ + (242) 05 302 67 86 - 04 431 03 50 ✉ salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

HARIOM TRAVELS
Agence de VOYAGES et de TOURISME

- Vente de Billets d'avion
- Assistance voyage
- Visas
- Reservation Hôtels
- Location de voitures

SÉJOUR TOURISTIQUE À DUBAI

POINTE NOIRE: Tél.: +242 05 555 55 79 - 04 485 09 09
E-mail: salespnr@hariomtravels.net
BRAZZAVILLE : Tél.: +242 05 302 67 86 - 04 431 03 50
E-mail: salesbzbv@hariomtravels.net
www.hariomtravels.net

CINÉMA

La production 2020 ralentie par la Covid-19

Après l'allègement des mesures de confinement édictées par le gouvernement congolais, la reprise du secteur cinématographique se fait toujours retardée. Ouvertures de salles de spectacles, séances de tournage et autres événements en lien avec le 7e art ne peuvent pas encore avoir lieu à ce jour.

Pour que les salles de projection cinématographiques coexistent avec les offres digitales devenues quasiment incontournables, il faut d'une part que la programmation demeure riche et diversifiée, et d'autre part faire en sorte que les producteurs et partenaires financent les créations. En raison de la pandémie de Covid-19 sévissant au Congo depuis le 14 mars, l'industrie de production cinématographique congolaise a été contrainte à un arrêt brusque. Près de cinq mois après, le secteur n'est pas prêt à se relever de cette grande chute qui a impacté significativement la chaîne de production du métier et les œuvres produites.

Toutes les activités ont été interrompues : séances de tournage, projection, master-class, conférence-débat, festival. Evidemment, les dommages de cet arrêt sont estimés à plusieurs centaines de millions de FCFA et le manque à gagner est d'autant plus ahurissant que la fréquentation des salles et la production cinématographique au Congo avaient connu une hausse l'année dernière, à en croire les acteurs de ce secteur.



Un jeune réalisateur occupé par le téléphone, en attente de reprendre son poste derrière la caméra DR

La production cinématographique congolaise en berne

Le report à plutard de nombreuses productions table sur tout l'équilibre du secteur qui se trouve actuellement fragilisé. Aujourd'hui, les sociétés de production ne savent pas à quel moment reprendront-elles au vu des cas de contamination qui ne font qu'augmenter. « *Beaucoup de craintes et d'hésitations... Le déconfinement partiel nous empêche d'organiser des événements avec grand public, du*

coup nous sommes contre mur et impuissant », nous a confié Michael Gandoh, producteur et réalisateur congolais. Pour Liesbeth Mabiala, réalisatrice et actrice, la pandémie de coronavirus l'a contrainte à repousser à 2021 le tournage de sa série panafricaine, « *Duel Matambi* », qui devait rassembler les acteurs et techniciens de renom de plus de sept pays africains.

Le tournage des scènes demande une interaction directe entre acteurs, et parfois même la présence d'une foule. Ce qui va à

l'encontre des mesures de prévention sanitaire édictées par le gouvernement pour faire face à la propagation du virus, à savoir : l'interdiction des rassemblements de plus de cinquante personnes et la distanciation physique. Selon Claver Lembouka, directeur de la cinématographie, certaines mesures barrières peuvent paraître coûteuses ou trop désagréables pour les cinéastes, mais elles sont indispensables pour sauver des vies, soulignant qu'une contamination sur un plateau de tournage pourrait entraîner une mise en quarantaine de toute l'équipe, avec un arrêt de tournage indiscutable.

Par ailleurs, si les séances de tournage pouvaient se tenir en ce moment, ils feront face à de grandes difficultés pour éviter toute forme de contamination. Et bien que la

production cinématographique annuelle est indispensable dans l'organisation des Kamba's Awards, récompense destinée aux cinéastes, il vaut mieux préserver la santé des cinéastes.

Le digital prend de l'ampleur

Il faudra attendre sans doute plusieurs mois pour jauger les conséquences de la pandémie de Covid-19 sur les habitudes des cinéphiles congolais. Pendant le confinement, le public s'est massivement porté sur les smartphones ou ordinateur, notamment pour s'abonner à des offres vidéos à la demande ou pour visionner des films sur l'une des nombreuses plateformes de cinéma.

Ces pratiques, déjà populaires avant la pandémie, semblent s'être considérablement ancrées chez les plus jeunes et pourront connaître une suite d'accélération. Ce bénéfice ne fera que renforcer la capacité des grands acteurs du streaming (Netflix, Amazon, Apple) à séduire davantage de studios, de cinéastes et de producteurs, qui leur permettront d'étoffer leurs catalogues et de pousser leur avantage au détriment de l'industrie traditionnelle.

Durant le confinement, plusieurs longs-métrages prévus pour une sortie en salle ont été rendus disponibles sur ces plateformes de distribution cinématographique en ligne.

Merveille Atipo

REMERCIEMENTS



Honorable Antoinette Olou, Mme Henriette Ngouelondélé, Gabriel Mpan Kervel, Paul Carroph Etou, directeur de la communication du Sénat, enfants et famille remercient très sincèrement tous ceux des parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès, le 3 juillet 2020, de leur père, frère et oncle Antoine Fulgence Akouala, dit « *Nguié Lagneaud* », chef traditionnel Mbakouo de Gamboma, le 5^e de la lignée. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.



Joseph Mahoungou, agent Cfco et famille, Cyriaque Brice Zoba, agent des Dépêches de Brazzaville, Saturnin, Yvon Olive, Serge Ghislain, Eméline Michelle, Herbert Stève, Sandrine Gabrielle, Harold Vivien et famille remercient les parents, amis et connaissances pour leur assistance multiforme lors du décès le 25 juin 2020 à Pointe-Noire de leur père, oncle et grand-père Vincent Zoba, agent retraité du Chemin de fer Congo-Océan. Qu'ils trouvent ici l'expression de leur profonde reconnaissance.

MUSIQUE

La soul made in Congo s'invite à l'Étage à Paris

Après une prestation télévisuelle réussie sur Ziana TV, la chanteuse congolaise Melka Amany donne rendez-vous aux mélomanes à la salle mythique de l'Étage, dans le dixième arrondissement de Paris en France.

Voilà déjà neuf ans que le public parisien découvrait la charmante voix de Melka Amany, en 2011, lors de la soirée d'inauguration du stand Livres et auteurs du Bassin du Congo, en duo avec le talentueux musicien Olivier Tshimanga. Depuis, elle continue avec la «soul music», démontrant que celle-ci n'est pas uniquement l'apanage des Américains.

Quand on évoque la musique congolaise, le premier genre qui vient à l'esprit n'est pas forcément la soul ou le rhythm'n'blues. Et pourtant, preuve à l'appui, Melka Amany fait dans le genre soul. Elle se produira en «show-case» le 29 août prochain à 21 h, à l'Étage, avec un répertoire typiquement soul. La chanteuse congolaise Melka Amany est venue en France en 1998 et vit à Paris. Arrivée à la musique par pure passion, sa voix chaude et puissante fait des merveilles en chantant très souvent son périple «de l'ombre à la lumière».



Marie Alfred Ngoma

DONATION

«Les Dépêches de Brazzaville» soutiennent les lauréates de l'élection miss indépendance 2019

La directrice administrative et financière des «Dépêches de Brazzaville» et présidente du jury de l'élection miss indépendance 2019, Lydie Pongault, a remis, le 17 juillet à Brazzaville, des prix aux lauréates de cette élection.

La cérémonie a été rehaussée de la présence du président directeur général du groupe Adiac, Jean Paul Pigasse. Lors de la célébration du cinquante-neuvième anniversaire de l'indépendance du Congo, l'association Lumières d'Afriques que préside Ferréol Gassackys, avait organisé la douzième édition de l'élection Miss indépendance, placée sous le haut parrainage de l'épouse du chef de l'État, Antoinette Sassou N'Guesso.

Au cours de cette soirée inscrite sous le signe de la sublimation de la beauté et de l'intelligence de la femme congolaise, et dont Lydie Pongault a été la présidente du Jury, Les Dépêches de Brazzaville avaient promis d'offrir à la miss, ses dauphines et les seize autres candidates, du matériel informatique et des manuels.

La promesse a été tenue le 17 juillet, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée à la terrasse du Musée Galerie du Bassin du Congo, haut lieu

de culture, connu pour le rôle majeur qu'il joue dans la conservation du patrimoine culturel du Bassin du Congo.

«Aujourd'hui, nous nous retrouvons pour honorer celles qui ont été distinguées, en leur offrant des ordinateurs portables et des dictionnaires; afin de concilier et de conforter le lien sacré existant entre la beauté, le savoir et la représentativité», a déclaré Lydie Pongault, lors de la remise des dons.

Ainsi, les lauréates ont reçu; pour la miss, un ordinateur portable, une imprimante et un dictionnaire; pour les deux dauphines, un ordinateur portable et un dictionnaire chacune; puis les seize autres candidates ont bénéficié chacune d'un dictionnaire. Guy Crépin Ahoué, père de la Miss indépendance 2019, s'est dit satisfait de recevoir les présents de sa fille (actuellement en formation au Sénégal).

Belvie Matondo, première dauphine, a exprimé toute sa joie de



Guy Crépin Ahoué et son épouse recevant les présents de la miss tandis que Guy Itoumou reçoit pour les absentes (crédit photo/Adiac)

recevoir ses cadeaux, et a remercié «Les Dépêches de Brazzaville» pour avoir honoré leur promesse. «C'est un geste qui me tient vraiment à cœur. Cet ordinateur portable et le dictionnaire, vont beaucoup m'aider dans la poursuite de mes études, et dans mes recherches», a-t-elle déclaré.

Jacques Itoumou, représentant de l'Association Lumières d'Afrique, recevant les présents de la deuxième dauphine, Théovie Ngolo Miéré et des seize autres lauréates, a remercié «Les Dépêches de Brazzaville» pour l'accomplissement de l'acte.

Rappelons qu'outre «Les Dépêches de Brazzaville», la première dame du Congo, Antoinette Sassou N'Guesso, a honoré toutes ses promesses à l'égard des lauréates. C'est grâce à elle que la Miss indépendance 2019 se trouve en formation académique au Sénégal.

Bruno Okokana

CHAMPIONNAT NATIONAL D'ÉLITE DIRECT LIGUE 1

L'Etoile n'a pas du tout brillé

Vainqueur de la Coupe du Congo et de la Super coupe 2019, le club le plus titré en championnat avait visiblement l'effectif qu'il faut pour reconquérir le titre national qui lui a échappé depuis quatorze longues années. Curieusement au cours de la saison, la machine stelliennne a été grippée.

Le 14 août 2019, l'Etoile du Congo avait retrouvé un semblant de bonheur en soulevant un trophée treize ans après son dernier titre en 2006 remporté sous la présidence de René Serge Blanchard Oba. Les Stelliens se sont imposés aux tirs au but face à l'AS Otoho lors de la finale de la Coupe du Congo. Avant le début de la saison, l'Etoile du Congo a enchaîné avec un deuxième trophée. Elle a eu raison de l'AS Otoho 3-0 à Owando lors de la Super coupe du Congo.

Aux yeux de supporters, tous les ingrédients étaient réunis pour l'Etoile du Congo soit le candidat crédible pour le titre national. La réalité sur le terrain leur a donné tort. En vingt-deux matches disputés, l'Etoile du Congo n'a obtenu que neuf victoires contre sept défaites dont six sur le terrain et cinq matches nuls. Les Stelliens finissent la saison à la 6e place avec trente-un points. Ils ont perdu le fil dès l'entame du championnat. Le temps d'un match avait en effet suffi pour que les supporters provoquent la première rupture avant même que celle créée par d'autres problèmes d'organisation interne ne fragilise l'équipe. Face à Patronage Sainte-Anne, l'Etoile du Congo qui enfilait le plus beau costume de vainqueur de la Super coupe du Congo concédait un nul d'un but partout. Au terme de cette rencontre l'Etoile du Congo a payé cher les conséquences des actes de ses supporters sur les arbitres. La Ligue nationale de football l'a durement frappée. L'Etoile du Congo a perdu le match par forfait puis s'est vu retrancher un point. Lors de la prochaine journée, les vert et jaune s'inclinent 0-2 face au FC Kondzo et le doute s'est installé. La crise des résultats s'est amplifiée après le nul d'un but obtenu partout face au Club athlétique renaissance aiglons (Cara).

Le point gagné contre les Aiglons n'a servi que pour payer le point qui leur a été retranché par anticipation. C'est au cours de la 4e journée que les vert et jaune ont lancé leur compétition. L'Etoile du Congo obtient



L'Etoile du Congo, le club le plus titré du championnat/Adiac

ses premiers points en dominant à Pointe-Noire Nico-Nicoyé 1-0. C'était la première des neuf victoires obtenues par les Stelliens au cours du dernier championnat. L'Etoile du Congo a respectivement battu en aller et retour Tongo FC et l'Interclub sur le score identique de 2-1. Elle a dominé le Racing club de Brazzaville (1-0 à l'aller puis 3-0 au retour). Les Stelliens ont eu raison de V Club Mokanda 2-0 avant de battre l'AC Léopards 1-0. Son irrégularité ne permet pas à l'Etoile du Congo de se rapprocher du podium. Elle a pour preuve remporter aucun derby.

L'Etoile du Congo s'est inclinée 0-3 face aux Diables noirs en concédant trois buts en un quart d'heure. Lors du match aller, elle avait aussi courbé l'échine 0-1 face aux Diablotins. Face à la Jeunesse sportive de Talangai, les vert et jaune n'ont pris qu'un point en deux rencontres. Ils ont concédé une défaite 0-1 lors de la 11e journée avant de faire jeu égal 0-0 au cours de la 16e journée. L'Etoile du Congo a perdu sa confrontation face à l'AS Otoho 0-2 et a fait jeu égal à deux reprises avec le Cara (1-1 et 0-0).

L'Etoile du Congo a aussi perdu les points face à Patronage Sainte-Anne 1-3 et V Club Mokanda 1-2. Outre les défaites, l'Etoile du Congo a partagé les points avec l'AS Cheminots et l'Ac Léopards (1-1).

L'Etoile du Congo a remporté le titre national à onze reprises (1967,1978,1979, 1980, 1983, 1985, 1987, 1989, 2000, 2001 et 2006), ce qui fait d'elle le club le plus titré du Congo. Depuis 2006, les Stelliens n'ont plus été sacrés champions du Congo. Leurs meilleures performances depuis la relance du championnat formule directe (2008-2009) est la deuxième place occupée au terme de la saison 2018-2019. Lors des dernières saisons régulières les Stelliens n'ont été sur le podium qu'à trois reprises (2018-2019 et 2015-2016 et 2008 et 2009). L'Etoile du Congo devrait régler ses problèmes extra sportifs avant d'espérer signer son retour au tout premier plan dans le championnat national d'élite direct. Les Stelliens, rappelons-le, ne joueront la saison prochaine la compétition africaine que grâce à la Coupe du Congo remportée en 2019.

James Golden Eloué

FOOTBALL

La Fifa valide le changement à cinq jusqu'à la fin de la saison prochaine

La mesure prise pour protéger la santé des joueurs pendant la crise sanitaire due à la pandémie du coronavirus a été prolongée par la Fédération internationale de football association (Fifa) jusqu'au terme de la saison 2021.

La Fifa avait autorisé, le 8 mai de manière provisoire, le changement de cinq joueurs dans un match au lieu de trois comme d'habitude, afin de permettre aux équipes de faire tourner leur effectif pendant l'enchaînement des matches qui se disputaient tous les trois jours, comme cela a été le cas dans la plupart des compétitions ayant repris après le confinement.

Le 15 juillet, la Fifa a décidé de prolonger la mesure jusqu'à la fin de la prochaine saison. Tous les matches sont concernés par cette mesure, notamment ceux des championnats et d'autres grandes compétitions telles que l'Euro, de la Copa America, les Jeux Olympiques... reprogrammées en 2021 à cause de la pandémie liée au coronavirus.

«Une récente analyse a montré que les raisons de cette modification temporaire restaient valables et que l'impact sur la santé des joueurs devrait se poursuivre en 2021», a expliqué la Fifa, dans un communiqué. Et d'ajouter: «Certaines compétitions qui ont repris en 2020 peuvent avoir une période de récupération et de préparation plus courtes que d'habitude, avant le début de leur prochaine saison (...) Pour de nombreuses compétitions, la saison 2020/2021 impliquera des matches joués dans une période condensée en raison d'un début retardé et de l'impossibilité de se terminer plus tard que d'habitude en raison de grands tournois internationaux.»

Durant les rencontres officielles, en effet, chaque équipe disposera de trois temps morts pour effectuer des changements. Une équipe pourra donc faire ses cinq changements en deuxième mi-temps, à condition que le jeu ne soit pas arrêté plus de trois fois. Ceux-ci peuvent aussi se faire à la mi-temps, afin d'éviter la multiplication des arrêts de jeu. Toutefois, la Fifa précise que les différentes instances sont libres d'appliquer ou non cet amendement dans leurs compétitions.

J.G.E.

SOUVENIRS

Salomon Bambendzé: «Parfois, l'ambassadeur Adoua me téléphonait dans la nuit pour me signaler un joueur au patronyme de consonance congolaise»

Alors que le monde diplomatique pleure la disparition de Jean-Marie Adoua, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Congo en Afrique du Sud, Salomon Bambendzé, qui a travaillé sous ses ordres au sein de la délégation permanente du Congo auprès de l'Unesco à Paris, évoque sa passion pour le football.

Les Dépêches de Brazzaville : Loué pour ses compétences professionnelles et ses qualités humaines, Jean-Marie Adoua avait également une autre facette dont vous souhaitez nous parler : il était un grand amateur de football.

Salomon Bambendzé : Merci avant tout de me permettre de lui rendre hommage: j'ai travaillé à ses côtés durant son mandat à l'Unesco, où j'officie en tant qu'assistant technique auprès de l'ambassadeur. Outre notre amour de la patrie, nous avons en commun l'amour du football. Il était un grand amateur et regardait énormément de matches européens et africains. Grand supporteur de la sélection nationale, il suivait avec beaucoup d'attention l'évolution du football congolais. Il connaissait tous les Diabes rouges, en particulier ceux de la diaspora. En sa qualité de président du groupe africain à l'UNESCO et de la PX (ndlr : la commission du programme et des relations extérieures), il commençait souvent les réunions du lundi par un petit tour d'horizon footballistique et n'hésitait pas à chambrer gentiment les adversaires du Congo. Il avait vécu avec beaucoup de fierté et de fougue les années 2014-2015, avec les campagnes de la CAN 2015 et des Jeux africains.



L'ambassadeur Jean-Marie Adoua et Salomon Bambendzé lors de la célébration de la fête nationale 2014 à Paris (CD/Adiac)

LDB : Depuis plusieurs années, vous êtes le relais des instances sportives auprès des sportifs de la diaspora via la cellule de recrutement européenne. L'ambassadeur Adoua vous aidait à concilier ces deux activités ?

S.B : Oui, il m'aidait et m'encourageait à le faire, comme son successeur, l'ambassadeur Henri Ossebi, qui est un footballeur et qui a le football dans le sang. Il soutient mon action avec un œil très avisé.

Pour revenir à l'ambassadeur Adoua, il suivait avec intérêts les dossiers menés

par la cellule de recrutement. Lorsque je recevais un joueur et sa famille au bureau, à l'Unesco, il aimait les rencontrer et participer aux échanges. Il est aussi arrivé qu'il me téléphone, la nuit, parce qu'il avait repéré un patronyme de consonance congolaise lors d'un match télévisé. L'ambassadeur Adoua était vraiment un grand passionné et un grand soutien de la cellule européenne. Lors des démarches avec Thievy Bifouma, pendant que nous étions en déplacement à Las Palmas (ndlr : saison 2012-2013) pour rencontrer Thievy, il m'appelait tous les soirs

pour suivre le dossier, car il sentait en Bifouma un gros potentiel.

LDB : Travailleur de l'ombre, vous-vous faites rares devant les micros. Peut-on profiter de l'occasion pour connaître un peu le fonctionnement de cette cellule européenne de détection et de recrutement ?

S.B : Nous approchons les joueurs susceptibles d'être sélectionnés dans les équipes nationales, jeunes ou senior, et nous menons les discussions avec les familles et les joueurs. Nous facilitons leur arrivée. En

dehors de Prince Oniangué, presque tous les binationaux de la dernière décennie sont arrivés en sélection par le canal de la cellule européenne. C'est un travail quantitatif que tous les pays mènent. Ensuite, le qualitatif, c'est-à-dire la sélection sportive et technique revient à l'entraîneur. A aucun moment, la cellule n'intervient dans l'élaboration des sélections comme cela a parfois pu être dit ou écrit. Pour suivre les joueurs parfois depuis des années, nous connaissons les profils et nous pouvons renseigner les instances ou les techniciens, mais nous n'avons jamais eu vocation à choisir untel ou untel.

LDB : Pour finir, malgré le Covid-19, la cellule est-elle au travail sur des dossiers actuellement ?

S.B : Bien sûr, surtout que plusieurs championnats ont repris ces dernières semaines. Je ne vais pas citer de noms, car il est préférable d'attendre que tout soit finalisé, mais le travail continue. Je reviens d'un voyage en Europe de l'Est où j'ai rencontré un joueur. J'ai ensuite envoyé mon rapport à la Fécofoot, comme c'est le cas à chaque fois que la cellule avance sur un dossier. C'est le mode de fonctionnement qui prévaut depuis la création de la cellule européenne en 2013 par le ministre Opimbat.

Propos recueillis par Camille Delourme

TRANSFERTS

Cédric Odzoumo signe à l'USBCO

Cédric Odzoumo quitte la Corse pour la Côte d'Opale : l'attaquant de 25 ans s'est engagé en faveur de Boulogne-sur-Mer, pensionnaire de National 1.

Cédric Odzoumo va poser ses bagages à l'autre bout de l'Hexagone, à quelques 1400 kilomètres de Bastia. Mais à Boulogne-sur-Mer, le combattif attaquant franco-congolais va retrouver un championnat qu'il connaît déjà pour y avoir disputé 19 matches et inscrit 4 buts la saison dernière. Formé à Sedan, Odzou-

mo était ensuite passé par Chambly où il avait disputé quelques bouts de matches en National 1, sans parvenir à s'imposer au sein de l'équipe picarde. Durant l'été 2018, il avait su reculer pour mieux sauter : il avait rejoint Bastia-Borgo en National 2. Installé à la pointe de l'attaque corse, le natif de

Sedan avait été l'un des artisans de la montée en National 1 avec 16 buts en 27 matches de N2.

A lui désormais de franchir un palier chez un candidat assumé à la montée en Ligue 2. Car l'USBCO, 3^e au moment de l'interruption des championnats en mars dernier, pour cause d'épidémie de Coronavirus, va aborder cette édition 2021 avec ambition.

C.D.



NÉCROLOGIE

Les familles Kabuya et Kalanga ont le profond regret d'annoncer aux amis et connaissances, le décès inopiné de leur fille, sœur et tante Marie Kabuya Mitongo, ancienne agent de la société Airtel Congo, survenu le 12 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 8 de la rue Ball à Baongo, vers le bar La Détente.

La date de l'inhumation sera communiquée ultérieurement ».



Le colonel Vingha Charles, commandant de l'Académie militaire Marien-Ngouabi et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux amis et connaissances le décès de leur frère, neveu, oncle, père et grand-père Octave Vingha, Ya Papi, survenu à Pointe-Noire des suites d'une maladie.

Le deuil a lieu au n°2069 de la rue Maléla Ndoki au rond-point Bifouiti à Makélékélé. La dernière veillée ce vendredi 17 juillet et l'inhumation aura lieu au carrefour village Matsoula à Mbandza Ndunga.



Lucien Mihondono, agent des Dépêches de Brazzaville, Corentin Mihondono, Ludovic Mihondono, Georgette Diafouka et famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle et grand-père, Georges Mihondono, agent à la retraite de l'Université Marien-Ngouabi, survenu le 11 juillet 2020 à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n°27, rue Linzolo à Ouenzé.

La date de l'inhumation sera fixée ultérieurement.

L'Eglise Cité de Bethel et la famille Badimu ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père et époux, pasteur Abraham Badimu Wanzabi, survenu le jeudi 16 juillet 2020 à 5H30, à Brazzaville.

La veillée mortuaire se tient au n° 168, rue Kouyou Ouenzé (arrêt PSP Ouenzé Mandzandza).

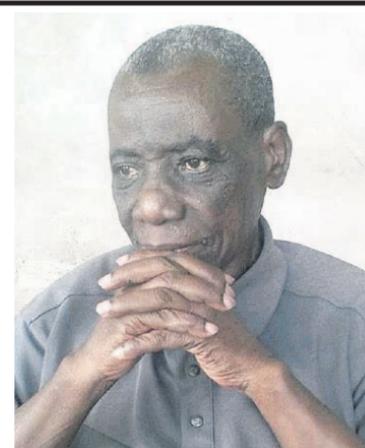
La date de l'inhumation vous sera communiquée ultérieurement.



Le Député Henri Zoniaba, Lieutenant Colonel Corenthin Ndjolé, la veuve Adrienne Goyé et la famille ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur père, oncle, mari et grand-père monsieur Gaston Mpebo, l'ancien réalisateur à Télé Congo, né vers 1943 à Souanké, décès survenu le lundi 13 juillet 2020 à Brazzaville à 7heurs.

La veillée mortuaire se tient au n° 114, rue Mayobi à Nkombo (arrêt Mama Mapassa).

L'inhumation aura ultérieurement.

**CHANGEMENT DE NOM PATRONYMIQUE**

Je m'appelle Mlle Boukas Destine Gibelle, de nationalité congolaise. Ce nom m'a été attribué à ma naissance par mon grand-père Boukas Abel Godfroy.

Je désire porter le nom patronymique de mon père biologique pour être désormais appelée OUAMBA AWOLA Destinée Nicaise.

Toute personne justifiant d'un intérêt légitime, pourra faire opposition au changement de nom dans un délai de trois mois à compter de cette publication.



LIBRAIRIE
LES MANGUIERS

Un Espace de Vente: Une sélection unique de la LITTÉRATURE CLASSIQUE (africaine, française et italienne)

Des : Essais, Bandes dessinées, Philosophie, etc.



Un Espace culturel Pour vos Manifestations :
Présentation d'ouvrages, Conférence-débat, Dédicace
Emission Télévisée, Ateliers de lecture et d'écriture.

Les Dépêches de Brazzaville 84 Boulevard Denis Sassous N'Gouesso
immeuble les manguiers (Mpila) Brazzaville République du Congo

Ouvert
DU LUNDI AU VENDREDI 9 h - 17 h
SAMEDI 9 h - 13 h



EAU ET ÉLECTRICITÉ

La Régideso et la Snél accusées de piller les ménages

L'Association africaine de défense des droits de l'Homme (Asadho) reproche à ces deux sociétés la majoration des prix de fourniture d'eau et d'électricité à la fin de la période de deux mois de desserte gratuite offerte par le gouvernement en rapport avec la riposte à la pandémie du coronavirus.

L'Asadho accuse la Régie de distribution d'eau (Régideso) et la Société nationale d'électricité (Snél) « d'abuser de leur position dominante pour piller les ménages ». L'ONG note que ces deux sociétés ont exagérément augmenté les prix de fourniture de l'eau et de l'électricité à la fin de la période de deux mois de desserte gratuite offerte par le gouvernement.

L'Asadho note, en effet, qu'au mois de mars 2020, en marge de l'instauration de l'état d'urgence sanitaire, le gouvernement de la République démocratique du Congo (RDC) avait décidé d'alléger les charges sociales des ménages en les dispensant du paiement des factures de fourniture d'eau et d'électricité pendant deux mois (avril et mai). Ceci, pour permettre à ces ménages de faire face aux conséquences négatives du coronavirus sur leur budget familial.

La population a déchanté

L'Asadho, qui relève que cette mesure a été saluée par tous les ménages, s'appuie sur des doléances lui parvenues depuis le mois de juin. Les ménages ont constaté que toutes les factures de consommation domestique d'eau et de l'électricité ont été doublées ou triplées par les deux entreprises publiques sans que la qualité et l'accès aux services ne soient améliorés. « Les consommateurs bénéficiaires de la gra-



Le monument symbole de la Régideso/DR.

tuité des consommations des mois d'avril et de mai disent que ces sociétés agissent de cette façon pour récupérer les manquants ou pertes occasionnés par la mesure prises par le gouvernement en faveur des ménages », regrette cette ONG.

Pour l'association, cette majoration intervenue en l'absence de changement de la structure des prix constitue un véritable pillage des ressources des ménages dans la mesure où elle n'est soutenue par aucun élément économique et contribue à asphyxier les pauvres ménages qui sont déjà durement frappés par la crise sanitaire du coronavirus. Elle constitue en outre, fait constater l'ONG, un abus de position dominante de

ces deux opérateurs publics qui frise la pratique des prix illicites qui nécessite l'ouverture d'une enquête.

Une violation de la loi

L'Asadho rappelle que l'article 48 de la Constitution garantit aux ménages l'accès à l'eau potable et à l'énergie électrique. Ce qui suppose, indique-t-elle, que ces biens doivent être non seulement disponibles mais aussi accessibles et de meilleure qualité. « Le comportement de la Régideso et de la Snél constitue une violation flagrante de ce droit fondamen-

tal », conclut cette ASBL, qui dit s'étonner du silence du gouvernement et de l'Assemblée nationale, au regard des plaintes des consommateurs d'eau et d'électricité face à ce pillage éhonté des ménages par ces deux sociétés publiques.

Soutenant cette disposition prise par le gouvernement en vue d'alléger la tâche aux ménages en cette période de pandémie à coronavirus, l'Asadho dit attendre du président de la République de veiller au bénéfice réel de la gratuité de consommation d'eau et d'électricité décidée pour les mois

d'avril et de mai 2020 ; de s'assurer du paiement effectif par le gouvernement de la contre-partie de cette consommation gratuite offerte afin de permettre à ces deux entreprises de continuer à assurer la desserte de qualité et de prendre des mesures disciplinaires à l'encontre des responsables de la Régideso et de la Snél, pour majoration injustifiée des factures de fourniture de l'eau et de l'électricité.

L'ONG appelle l'Assemblée nationale à initier une enquête parlementaire sur le pillage des revenus des ménages à l'aide de la majoration injustifiée des factures de fourniture de l'eau et de l'électricité par ces deux sociétés incriminées. Elle exhorte, par ailleurs, le gouvernement de la République à ordonner l'ouverture d'une enquête transparente par les services du ministère de l'Economie nationale avec la participation de représentants des consommateurs sur les facturations de consommation d'eau et d'électricité pour le mois de juin. Le gouvernement est également encouragé à ordonner que les factures de fourniture de l'eau et de l'électricité soient ramenées à leur prix réel d'avant la mesure de gratuité.

Lucien Dianzenza

ŒUVRE CARITATIVE

Des vivres pour les albinos de Kinshasa

Le don vise à faciliter à certains membres de cette ONG la vie en cette période d'après le confinement due au coronavirus.

Le président de la Fondation Mwimba-Texas a réceptionné, le 16 juillet, un lot de vivres pour les membres de son ONG. Il s'agit d'un don composé de deux sacs de riz, deux sachets de sucre, un carton de lait en sachet et un carton de cuisse de poulet, un bidon d'huile de palme et un pot de margarine, fait par un Congolais, Papy Kitenge Kasongo, habitant la Belgique.

Expliquant les motivations qui ont amené ce Congolais à poser ce geste, sa représentante, Nouria Ilanga, a expliqué que cette action est la concrétisation de la vision de Papy Kitenge Kasongo de poser des gestes de générosités envers les personnes vivant avec albinisme. Mais aussi le moment choisi a été justifié, selon elle, par la situation économique difficile due à la pandémie du coronavirus qui sévit dans le monde et, particulièrement, en RDC.

Louant ce geste, le président de l'ONG éponyme, Mwimba Texas a rappelé la situation difficile dans laquelle vit la grande majorité de famille d'albinos en RDC. Il a particulièrement salué ce geste qui,



Remise des dons par Nouria Ilanga/Adiac Mwimba Texas a profité de cette occasion pour sensibiliser aux gestes d'altruisme envers les albinos, qui se trouvent parmi les personnes vivant avec handicap et marginalisées.

L.D.

JUSTICE

Trois nouveaux membres nommés à la Cour constitutionnelle

Dieudonné Kaluba Dibwa, Kalume Yasengo et Kamulete Badibanga, juristes de carrière réputés intègres et compétents, font partie désormais de la Haute Cour.

La Cour constitutionnelle vient d'être étoffée avec l'entrée en lice de trois nouveaux membres. Il s'agit de trois juges nouvellement nommés par le président de la République sur pied de l'article 158 de la Constitution qui lui donne droit de nommer au sein de la Haute Cour trois membres de sa propre initiative, les autres juges étant parmi les neuf composant cette haute juridiction ont été désignés par le Parlement réuni en congrès et par le Conseil supérieur de la magistrature.

Pour les magistrats relevant du quota présidentiel, Félix Tshisekedi a misé sur des juges d'expérience à la probité morale éprouvée et maîtrisant les rouages du milieu judiciaire. Parmi les membres de la Cour constitutionnelle nouvellement nommés figure, entre autres, Dieudonné Kaluba Dibwa, celui-là même qui était dans le collectif des avocats de la République dans le procès Kamerhe et consorts. D'aucuns ont vu sa nomination comme une juste récompense à ce brillant avocat qui aura donné la mesure de son savoir en matière du droit lors de ce procès public. Professeur de droit à l'Université de Kinshasa, il est aussi avocat à la Cour de cassation et à la Cour pénale Internationale. Les deux autres membres de la Cour constitutionnelle sont Kalume Yasengo et Kamulete Badibanga. Ces nominations interviennent au lendemain de la polémique ayant déferlé sur les réseaux sociaux sur la vraie fausse démission du président de cette haute juridiction, le juge Benoit Lwamba. Ayant finalement pris acte du procès-verbal lui transmis par ses pairs à la suite d'une réunion de constat, le président de la République vient, par ces nominations, de tirer un trait définitif sur un dossier sulfureux qui aura tenu en haleine l'opinion intérieure.

Alain Diasso

SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Nouvelles mises en place au sein des Fardc

Le chef de l'État, Félix-Antoine Tshisekedi, a signé une série d'ordonnances consacrant de nouvelles nominations de hauts officiers au sein de l'armée nationale dont la teneur a été rendue publique, le 17 juillet, à la télévision nationale.

C'est un véritable coup de balai que le chef de l'Etat, Félix Tshisekedi, vient d'opérer dans l'appareil militaire à travers les nouvelles mises en place à tous les niveaux de fonctionnement. Il s'agit, pour ainsi dire, d'une refonte totale au niveau des hauts officiers ayant la charge de gérer l'armée nationale. Ce remue-ménage concerne aussi bien la promotion aux nouvelles fonctions de quelques officiers que les permutations dont certains ont pu être gratifiés. Le renforcement des capacités de renseignement, de persuasion et d'intervention du corps de l'armée reste la motivation essentielle ayant sous-tendu ces mises en place, indique-t-on.

C'est à la télévision nationale que la série d'ordonnances y afférentes ont été lues, le 17 juillet, par la porte-parole adjointe du chef de l'Etat, Mme Tina Salama. Il en ressort que l'Inspection générale des Fardc est désormais dirigée par le général d'armée Gabriel Amisi Kumba, en remplacement du général John Numbi. Jusque-là chef d'Etat-major

général adjoint chargé des opérations et renseignements, l'heureux promu laisse la place au lieutenant général Yav Kabey Jean Claude. Le général Fall Sikabue est, quant à lui, le nouveau chef d'Etat-major général des forces terrestres. À la force navale, le chef de l'Etat a placé sa confiance au vice-amiral Jean-Marie Valentin Matalinguma élevé au rang de chef d'Etat-major de la force marine congolaise. Pour sa part, le général Diasuka René a été promu chef d'Etat-major de la force aérienne.

Le lieutenant général Wabasira Obed assumera désormais les charges de sous-chef d'Etat-major chargé des opérations, tandis que son collègue le général Mandiangu Mbala Michel a été élevé au poste de sous-chef d'Etat-major chargé des renseignements. La Maison militaire du chef de l'Etat a désormais un nouveau locataire en la personne du général major Buamunda Tunda Franck. Il en est de même de la chancellerie des ordres nationaux confiée au lieutenant

général major Matutezulua André. Les services de communication et d'information des Fardc seront tenus dorénavant par le général Léon-Richard Kasonga Tshibangu.

Tels sont les grands traits des nominations opérées au sein de l'armée nationale par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, qui ne s'est pas arrêté là. Il y a eu également des changements d'animateurs au sein des corps spécifiques opérant au sein des Fardc, notamment les bases logistiques, le comité international du sport militaire, le commandement général des écoles et académies militaires, le commandement des régions militaires, le centre d'instruction et d'entraînement, etc. A tout prendre, cette série de nominations intervient à point nommé pour revigorer les unités prestant au sein des Fardc à l'heure où la sauvegarde de l'intégrité territoriale devient un enjeu majeur au regard des incursions récurrentes des forces étrangères sur le sol congolais.

Alain Diasso

GRÂCE PRÉSIDENTIELLE

La FBCP dénonce la libération sélective des prisonniers

L'ONG s'attend à ce que cette décision prise par le chef de l'Etat soit appliquée sans attendre.

En réaction à l'effectivité de la grâce présidentielle décidée à l'occasion accordée par le chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi, à certains prisonniers, la Fondation Bill-Clinton pour la paix (FBCP) dénonce la libération sélective des prisonniers. L'ONG motive sa réaction sur ceux concernés par le dossier lié à l'assassinat de l'ancien président de la RDC dont le colonel Eddy Kapend et consorts.

La FBCP pour la paix regrette que sur le nombre total des vingt-huit personnes concernées dans ce dossier, il y a seulement cinq condamnées à vingt ans de servitude pénale principale, qui ont été libérées, le 16 juillet, vers 18 heures de la Prison centrale de la Makala. Cette ONG dit, par ailleurs, attendre que la grâce présidentielle décidée par le chef de l'Etat soit appliquée sans attendre, étant donné que cette décision devra être de stricte et immédiate application.

Il est, en effet, rappelé que dans le cadre de l'exécution de la mesure de grâce accordée aux condamnés du procès sur l'assassinat de feu le président Laurent-Désiré Kabila les cinq qui étaient condamnés à 20 ans de servitude pénale principale dont le capitaine Maurice Kolokota, les lieutenants Kot Diur, Jean-Claude Kimuanga et Meschak Luhungu ainsi que l'adjudant Jean-Jacques Kapia ont été libérés le 16 juillet. Alors que pour les condamnés emblématiques, dont le colonel Eddy Kapend, ancien chef de camp du président assassiné, Constantin Nono Lutula, ancien conseiller spécial en matière de sécurité, Leta Mangasa, ancien administrateur général de l'Agence nationale de renseignements, leur peine de mort a été commuée à la servitude pénale à perpétuité ou prison à vie. Ceux qui étaient condamnés à la prison à vie comme le capitaine Emmanuel Ndongo Kayilu, commandant du peloton qui avait exécuté dix Libanais à Kibomango, ont vu leur peine commuée à 20 ans de servitude pénale principale, peine qu'ils vont probablement purger en janvier 2021. Dans ce groupe, il en reste donc vingt-trois en prison.

Lucien Dianzenza

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO

www.adiac.tv

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE
LE COURRIER DE KINSHASA

AGENCE D'INFORMATION D'AFRIQUE CENTRALE

+336 11 40 40 56
info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sauzou - N'Guessa
Brazzaville - République du Congo

HUMEUR

Gare aux charlatans guérisseurs de la covid-19 !

La question que l'on pourra se poser sera la suivante : « Ces gens-là qui refont surface dans des quartiers populaires guériraient quelle pathologie ? ». Réponse : ces illusionnistes se disent être capables de guérir toute personne atteinte de la covid-19. Non, ce billet d'humeur ne traite pas de médecine traditionnelle qui est même reconnue par l'Organisation mondiale de la santé comme complémentaire à la médecine conventionnelle dite moderne. Il est question ici de fustiger le comportement des marchands d'illusions, disons-mieux des profito-situationnistes qui naissent ici et là dans des quartiers de nos villes en rapport avec la situation sanitaire que le pays vit actuellement.

Ces flatteurs et écornifleurs occupaient certains abords des artères de nos villes pour proposer aux citoyens de nombreuses solutions et alliages des feuilles et écorces dont eux-mêmes n'avaient aucune vertu exacte. Avant le confinement, n'eût été la dextérité médicale d'une clinique privée que nous taisons le nom, un sujet aurait subi une « opération » des reins à cause d'une solution qu'il avait achetée à ces illusionnistes guérisseurs. Cette Solution, disaient-ils, traitait les maux des reins et faisait beaucoup uriner. Subitement, c'est l'effet contraire qui s'était produit avec l'urètre qui s'était partiellement bouché et empêchait l'écoulement des urines

Ces trompeurs guérisseurs ont fui les abords des artères et sont maintenant dans des rues et petites ruelles de quartiers. Avec un argumentaire poreux et illogique, ils se proclament haut et fort qu'ils sont capables de traiter tous les symptômes du coronavirus. Ils endorment ainsi des citoyens et prennent même le risque d'interdire des malades d'aller dans des hôpitaux. Certains citoyens avertis n'hésitent pas à les pointer du doigt dans des quartiers, car ces agissements ne sont qu'un fonds de commerce pour eux, surtout qu'il y a un adage populaire qui dit : « Les oreilles d'un malade sont toujours ouvertes à n'importe quelle personne se proclamant soignante ». D'où, de jour comme de nuit, ces gens-là convainquent facilement ceux qui les écoutent moyennant des sommes d'argent.

Ces illusionnistes guérisseurs proposent des « huiles », des « cendres-noires huilées », des mélanges de « liquide » aux arrière-goûts provoquant même des nausées et pouvant ainsi occasionner d'autres pathologies, à en croire les affirmations des gens qui les côtoient.

Ces agissements des trompeurs-guérisseurs pose là un réel problème de la non-coordination systématique de la médecine traditionnelle, car cette communauté se peuple du jour au jour des « malhonnêtes personnes » qui ont pour seul objectif l'escroquerie sociale. Et pourtant, la santé humaine ne saurait être « la chose admise » à toute manipulation des faux initiés doués du savoir médical et de vraies vertus des plantes. En se comportant de la sorte, ces « chercheurs des sous » ne se rendent peut-être pas compte du grand préjudice sanitaire qu'ils causent à la population. Et cela peut créer dans la psyché des malades un comportement réfractaire de la médecine dite conventionnelle ou moderne qui demande de faire le test avant de prendre des cures de traitement.

Ces illusionnistes n'ont aucun appareillage pour tester les malades, mais ils s'appuient sur l'empirisme tâtonnant. Il suffit qu'ils soignent une simple grippe saisonnière qu'un citoyen peut avoir, surtout au moment de la présente saison sèche, ils crient sur tous les toits qu'ils ont réussi à guérir un patient souffrant de la pandémie du jour. Vu l'allure que ce phénomène de faux guérisseurs est en train de prendre dans certains quartiers de nos villes, si rien n'est fait pour contrer cela, ce sera une porte grandement ouverte aux escrocs d'opérer en toute quiétude au détriment de la santé humaine.

Faustin Akono

COVID-19

Kontinent Congo offre un équipement de protection à la préfecture de la ville océane

Après Brazzaville, la société Kontinent Congo, représentée par son directeur administratif et financier, Yves Bikindou, a remis le 16 juillet un important lot de matériel de protection contre le coronavirus au préfet du département de Pointe-Noire, Alexandre Honoré Paka.



Yves Bikindou remettant un échantillon du don au préfet Alexandre Honoré Paka Adiac

D'une valeur de 30 millions, le don destiné aux professionnels de santé et aux habitants de Pointe-Noire, est composé d'un kit de 2500 bavettes et de 2500 masques de FFP2S, de 2500 blouses à usage unique, de 100 bidons de cinq litres de solution hydro-alcoolique, de cinq cents gants d'examen et de cent vingt-cinq visières. Dans son mot de remerciement à la société donatrice, le préfet de Pointe-Noire a rappelé qu'à travers ce don, la

société Kontinent Congo vient de répondre présente à l'appel lancé par le président de la République sur le fonds national de solidarité, il y a quelque mois, en vue de lutter contre la pandémie au Congo. Félicitant pour sa part les autorités du département de Pointe-Noire pour l'application des mesures de lutte contre la covid-19, Yves Bikindou a, au nom du directeur général de sa société, eu les

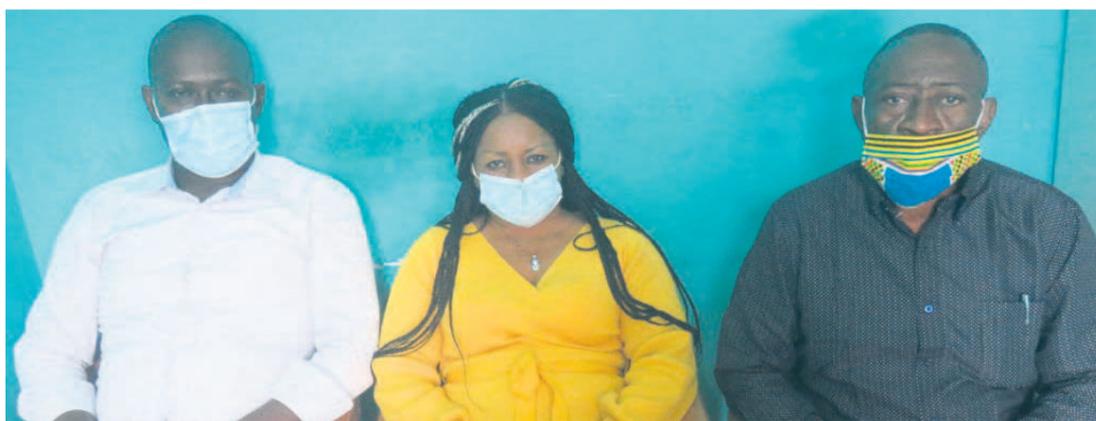
mots suivants : « C'est dans le

cadre de la lutte contre la covid-19 que la société Kontinent Congo vient d'effectuer ce don d'une valeur estimée à 30 millions de francs CFA, en vue d'exprimer la contribution de notre société qui a bien voulu apporter son soutien aux habitants de Pointe-Noire et au corps médical afin que les professionnels de santé prennent en toute dignité des malades atteints de la covid-19. »

Séverin Ibara

Alto se réjouit du retour des élèves congolais du Cameroun

L'organisation Action pour la lutte contre le trafic et la traite des êtres humains (Alto) a manifesté sa satisfaction à l'occasion d'un point de presse co-animé le 17 juillet à Pointe-Noire par Paraiso Paka Abdou Raimi



Les membres de l'association Alto donnant le point de presse/DR

Vincent et Michel Sambou, respectivement président et deuxième vice-président de cette association.

Accompagnés par Sidonie Ngo Oum Bapidi, membre de l'ONG Alto Cameroun, les élèves congolais candidats aux examens d'Etat reviennent de l'école de football KSA Academie de Douala au Cameroun où ces derniers se trouvaient dans une situation de détresse occasionnée par l'apparition de la pandémie du coronavirus. « Nous sommes contents du retour de ces élèves candidats aux examens d'Etat dans leurs pays à la suite du plaidoyer de l'association Alto. Ainsi, nous

remercions le gouvernement congolais, les autorités consulaires du Congo au Cameroun, sans oublier les services de police du département de la Sangha et cette femme membre d'Alto accompagnatrice de ces enfants du Cameroun au Congo. Ce fait ne doit pas être une occasion pour les membres de l'association et des autorités compétentes concernées de baisser les bras en vue de continuer le rapatriement d'autres enfants congolais se trouvant en situation de détresse dans d'autres pays comme le Sénégal, le Ghana, le Bénin, le Maroc », a indiqué Paraiso Paka Abdou Raimi Vincent.

En outre, Michel Sambou et Sidoinie Ngo Oum Bapidi ont, pour leur part, demandé à l'ensemble des familles congolaises de ne pas hésiter de contacter leur association, au cas où ces derniers disposaient des enfants en situation de détresse au Congo ou dans d'autres pays étrangers. « Le gouvernement appuie les efforts d'Alto par ce que le travail de cette association fait honneur à la fois au Congo et au président de la République. Nous invitons d'autres associations qui militent pour le bien-être des enfants de placer l'intérêt des enfants en première ligne », ont-ils déclaré.

S.I.

COVID-19

La fondation SNPC contribue à la prévention dans les marchés

Dans les principaux marchés domaniaux de Brazzaville, la structure chargée des œuvres sociales de la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC) a mis à disposition des vendeurs, vingt-cinq mille masques alternatifs tout en les appelant à ne pas relâcher des mesures barrières.

Au marché Bernard-Kolélas, dit « Total » à Bacoongo, en passant par « Tembe na ba mbanda » à Talangaï puis Poto-Poto, la délégation de la fondation SNPC, conduite par son secrétaire général, Marie-Joseph Letembet, a doté les vendeurs en masques, dont le port obligatoire est l'une des mesures édictées par le gouvernement de la République pour couper la chaîne de propagation de Covid-19 dans le pays. « Dans les marchés, le risque de propagation est énorme. Nous avons donc jugé utile de faire ce geste à l'endroit des vendeurs

qui échantonnent quotidiennement avec des clients. Ce don obéit à la riposte contre le coronavirus », a expliqué le secrétaire général de cette fondation. En réalité, les masques alternatifs en tissu ont une durée de vie, car régulièrement lavés, ils finissent par s'abîmer au fil des temps. La distribution faite par la fondation SNPC permet donc aux vendeurs d'en disposer en grand nombre, afin de pas manquer. L'administrateur-maire de Poto-Poto, Jacques Elion, qui a été le premier à recevoir des masques pour le compte des marchés de son arrondissement, a



Distribution de masques et sensibilisation dans les marchés

salué cet élan de solidarité de la part de la société pétrolière nationale. A l'égard des vendeurs, il a insisté sur l'observation des mesures barrières. « Ce n'est pas parce que le gouvernement a décrété le déconfinement progressif que la Covid-19 est finie. Bien au contraire, les cas ne font que se multiplier du fait qu'il y a un relâchement dans nos comportements. La maladie est toujours là, vous devez être rigoureux vis-à-vis de vous-mêmes et de vos clients qui ne portent pas de masques », a-t-il déclaré. Les

administrateurs-maires des autres arrondissements de la capitale ont abondé dans le même sens.

En rappel, dans le cadre de la lutte contre la Covid-19, la fondation SNPC n'est pas à son premier coup d'essai. En avril dernier, elle a apporté une enveloppe de cent millions de FCFA dans le fonds de solidarité nationale. Deux mois plus tard, elle a réhabilité le centre de santé intégré du village de Tchiminzi, dans le district de Tchiamba-Nzassi, à 97km de Pointe-Noire. Une manière de renforcer la capacité de prise en charge dans cette localité qui avait été confinée au mois de mai. Selon Marie-Joseph Letembet, la structure ne va pas s'arrêter là. Dans les prochains jours, elle va acquérir des réactifs qui seront mis à la disposition des hôpitaux en vue de consolider la prise en charge sanitaire des malades de Covid-19.

Rominique Makaya

« Dans les marchés, le risque de propagation est énorme. Nous avons donc jugé utile de faire ce geste à l'endroit des vendeurs qui échantonnent quotidiennement avec des clients. Ce don obéit à la riposte contre le coronavirus »

JUSTICE

Cinq ans de réclusion criminelle pour Christian Roger Okemba

Poursuivi pour détournement de 1 milliard 250 millions de FCFA, l'ancien maire de Brazzaville a été déclaré coupable des faits mis à sa charge. Les six autres accusés dont l'ancien directeur général du budget, Nicolas Okandzi, ont été acquittés.



Christian Roger Okemba condamné

« En répression, Christian Roger Okemba est condamné à cinq ans de réclusion criminelle. Anastasie Eléonore Okemba est condamnée à trois ans de prison avec sursis », a déclaré le président de la Cour criminelle, Christian Oba, rendant le verdict le 18 juillet à Brazzaville. Les deux paieront conjointement et solidairement la somme de 200 millions de FCFA à la mairie. Christian Roger Okemba et Anastasie Eléonore Okemba ont trois jours pour faire appel.

Les six autres accusés dont l'ancien directeur général du budget, Nicolas Okandzi, n'ont pas été reconnus coupables des faits mis à leur charge. Le président de la Cour criminelle a prononcé leur mise en liberté immédiate.

En rappel, Christian Roger Okemba, ancien président du conseil municipal et départemental de la capitale, était poursuivi pour détournement des deniers publics et prise illégale ou d'avantage dans un acte. Il s'agit du détournement d'un milliard deux cent cinquante millions de francs FCFA. Un appui budgétaire du gouvernement destiné à la mairie de Brazzaville qui a été versé dans un compte d'une structure privée dans une banque de la place.

R.M.

RÉFLEXION

Et les deux Congo ...

Que les deux Congo se rapprochent et manifestent de façon ostensible leur volonté de travailler la main dans la main au développement de l'Afrique centrale, au renforcement de sa sécurité, à la protection de son environnement comme cela s'est fait jeudi dernier lorsque Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso se sont entretenus longuement à Brazzaville confirme, s'il en était besoin, le fait que les choses bougent dans le bon sens au cœur même de cette partie du continent.

S'étant trop longtemps regardés, comme on dit, en chiens de faïence alors même que les peuples des deux pays sont intimement mêlés depuis des siècles, des millénaires même, les plus hautes autorités des deux Etats ont clairement marqué leur volonté de tout mettre en œuvre pour que les problèmes auxquels ils se

heurtenant maintenant soient résolus d'un commun accord. Et la communauté mondiale dans son ensemble ne peut que s'en réjouir étant donné la position stratégique qu'occupe et occupera de plus en plus le Bassin du Congo au cœur même du continent.

Il est évident, en effet, et depuis fort longtemps que seule l'intégration régionale, avec les effets très concrets que générera l'abaissement des frontières plus ou moins artificielles élevées entre les Etats tout au long de l'ère coloniale, permettra de résoudre les mille et un problèmes qui ont résulté du Traité de Berlin signé en 1885. Et le fait que les deux capitales les plus proches au monde, assises de part et d'autre du deuxième plus grand fleuve du globe, affirment haut et fort leur volonté d'agir dans ce sens ne peut qu'accélérer fortement ce processus dans les années à venir. Ceci est d'autant plus vrai

que l'élévation du pont route-rail qui reliera dans quelques années Brazzaville et Kinshasa aura des répercussions très positives sur le plan économique, financier, commercial, social, faisant de ce marché l'un des plus dynamiques du continent.

Il convient ici de rappeler que dès son retour à la tête de l'Etat congolais après la dure épreuve que furent les guerres civiles de 1997 et 1998, Denis Sassou N'Guesso avait fait de l'intégration régionale l'une de ses priorités diplomatiques. Et que tout au long de ses mandats successifs il n'a pas cessé d'agir dans ce sens en mettant en avant le fait que la défense de la nature dans le Bassin du Congo ne pourra être effective que si tous les pays de la sous-région œuvrent dans ce sens. Une action déterminée qui a débouché il y a deux ans, à Oyo, sur la création du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo qui est désormais

le moteur de la défense de l'environnement dans cette partie du monde.

Au-delà de la protection de la nature, le resserrement des liens entre les deux Congo qui se précise ne peut qu'accélérer fortement le processus d'intégration régionale et de lutte commune en faveur de la paix que Félix Tshisekedi et Denis Sassou N'Guesso ont placé au cœur de leur rencontre à Brazzaville. Il reste à espérer maintenant que tous les Etats et les gouvernements de l'Afrique centrale, Grands Lacs compris, en feront eux aussi une priorité et que, de ce fait, le Bassin du Congo redeviendra l'une des régions les plus attractives du continent africain.

L'enjeu n'est pas seulement matériel. Il est historique au sens le plus précis, le plus vrai du terme.

Jean-Paul Pigasse